



CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire du Pays de Brest

20 février 2020





CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

pour le territoire du Pays de Brest

ENTRE

- **Brest métropole**
Représentée par François CUILLANDRE, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 6 décembre 2019
- **Communauté de communes du Pays des Abers**
Représentée par Christian CALVEZ, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 5 décembre 2019
- **Communauté de communes du Pays d'Iroise**
Représentée par André TALARMIN, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 27 novembre 2019
- **Communauté Lesneven Côtes des Légendes**
Représentée par Bernard TANGUY, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 2 décembre 2019
- **Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas**
Représentée par Patrick LECLERC, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 13 décembre 2019
- **Communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime**
Représentée par Daniel MOYSAN, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 16 décembre 2019
- **Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay**
Représentée par Gaëlle NICOLAS, Présidente, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 26 novembre 2019
- **Pôle métropolitain du Pays de Brest**
Représentée par François CUILLANDRE, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 17 décembre 2019

d'une part,



ET

- **L'État,**
Représenté par Pascal LELARGE, Préfet du département du Finistère,
Ci-après désigné par « l'État » ;
- **L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,**
Représentée par son Président Arnaud LEROY,
Ci-après désignée par « l'ADEME » ;
- **La Caisse des dépôts – Banque des territoires,**
Etablissement spécial créé par la Loi du 28 avril 1816 codifiée aux articles L.518-2 et suivants
du code monétaire et financier, ayant son siège au 56, rue de Lille 75007 Paris.
Représentée par Gil VAUQUELIN, autorisé à l'effet des présentes en vertu d'un arrêté de
délégation en date du 10 janvier 2020,
Ci-après désignée par « la CDC » ;

d'autre part,

EN PRESENCE DE :

Emmanuelle WARGON, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :



Préambule

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations, les contrats de transition écologique (CTE) ont vocation à contribuer à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos territoires et de constituer un réseau de collectivités en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de démonstrateurs.

Annoncés par le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, dans le cadre de la présentation du Plan Climat en juillet 2017, les principes directeurs des contrats de transition écologique (CTE) ont été présentés devant la Conférence nationale des territoires par le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat.

Ces territoires bénéficient d'un accompagnement personnalisé, tant au niveau local que national. Le contenu est co-construit avec les acteurs volontaires du territoire. L'Etat y impulse une démarche de coordination des acteurs institutionnels.

Sur un même territoire, les CTE rassemblent des projets de transition écologique, dans une démarche d'ensemble intégrant les trois volets du développement durable : environnemental, économique et social. Ils associent l'ensemble des acteurs, et en particulier les acteurs économiques et associatifs, dans l'objectif de créer une dynamique de long terme. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires retenus.

L'objectif des CTE est de faciliter la transition écologique à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en construisant et en mettant en œuvre un contrat pluriannuel de 3 ou 4 ans, qui sera évalué sur la base d'indicateurs de performance environnementale et d'objectifs de résultat chiffrés.

Les EPCI du Pays de Brest sont engagés de longue date dans plusieurs projets ambitieux en faveur de la transition écologique.

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) existe depuis 2011 à l'échelle du Pays de Brest et il traduit notamment la volonté d'élaborer une politique ambitieuse commune en faveur de la transition écologique. Les EPCI se sont également tous dotés de la compétence PLUi, afin de pouvoir disposer des leviers d'actions nécessaires.

Aujourd'hui chaque EPCI élabore son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et dispose d'un accompagnement mutualisé du Pôle métropolitain du Pays de Brest. Des enjeux communs apparaissent dans les diagnostics réalisés ainsi que dans les stratégies mises en place collectivement par les élus et partenaires de chaque territoire. S'engager dans un CTE permet de compléter efficacement les stratégies mises en place dans les PCAET de chaque territoire en apportant une vision commune aux intercommunalités du Pays de Brest.



L'attente du Pays de Brest vis-à-vis du CTE est donc de permettre une mobilisation commune sur l'ensemble des EPCI du territoire avec un accompagnement technique de la part de l'Etat qui se positionnera en tant que facilitateur sur les projets retenus afin d'opérer une accélération des projets ambitieux des EPCI.

Les élus des 7 intercommunalités du Pays de Brest ont choisi de répondre collectivement à l'appel à candidatures Contrat de Transition Écologique. Ce choix traduit leur volonté de renforcer leurs ambitions collectives en faveur de la transition écologique et énergétique et de valoriser une sélection de projets pertinents, révélateurs de la diversité de notre territoire.

L'élaboration du présent CTE a fait l'objet de nombreux échanges entre l'Etat, le pôle métropolitain du Pays de Brest et les sept intercommunalités, et a associé de nombreuses parties prenantes.

Un comité de pilotage s'est ainsi réuni à deux reprises (30 septembre et 8 novembre) sous la co-présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Brest et de Daniel MOYSAN, Vice-président du pôle métropolitain du Pays de Brest en charge de l'énergie. Chaque comité de pilotage a réuni 25 participants. Des rencontres et échanges plus informels ont également eu lieu.

D'autres acteurs pourront encore se mobiliser et s'y associer par la suite, le CTE n'étant pas figé.

Article 1^{er} - Objet du contrat de transition écologique du Pays de Brest

L'objet du présent document est de définir un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique du territoire du Pays de Brest autour de projets concrets.

Article 2 – Ambition du CTE

VERS UN TERRITOIRE BAS CARBONE

En accord avec le projet national de stratégie bas-carbone, le Pays de Brest se donne pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et des leviers pour devenir un territoire bas carbone. Pour cela la réduction de la consommation énergétique, le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables et l'augmentation des puits de carbone représentent les orientations majeures à mettre en œuvre.



Article 3 – Orientations stratégiques du CTE

Les 3 orientations stratégiques retenues pour le CTE sont les suivantes :

Orientation 1 : **L'autonomie énergétique** du territoire

Orientation 2 : **La mobilisation des acteurs**

Orientation 3 : **L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique**

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives intitulées « fiches d'orientation » (jointes en annexe 1). Elles indiquent la liste des actions déjà prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser sur ce champ d'intervention.

En cas d'évolution du contenu ou du nombre des orientations en cours de contrat, elle sera validée au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Concrétisation opérationnelle en actions

Les actions du contrat de transition écologique sont la traduction opérationnelle des orientations stratégiques. Elles sont décrites dans des fiches annexées en annexe 2.

Les fiches-actions précisent notamment le maître d'ouvrage / pilote de l'action, la description de l'action, les objectifs poursuivis et les résultats spécifiques attendus au terme du CTE, le calendrier prévisionnel de réalisation, les objectifs de résultat et indicateurs correspondants, les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains, les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser.

Les montants sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits, du déroulement des procédures internes propres à chaque partenaire et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

En conformité avec la réglementation en vigueur, si le fait de retenir une action au titre du présent CTE doit pouvoir en faciliter l'instruction, il ne saurait dispenser des procédures administratives et en particulier des autorisations nécessaires au projet.

Le maître d'ouvrage / pilote de l'action est responsable de sa mise en œuvre et de son suivi.

Les informations propres à chacune des actions soutenues par le CTE sont la propriété du maître d'ouvrage/pilote de l'action, à l'exception des éléments généraux (notamment



intitulé, objet et montant de l'action) nécessaires au suivi, à l'évaluation, à la promotion et à la communication du CTE.

Parmi les opérations prévues, plusieurs d'entre elles méritent d'être soulignées, car révélatrices de l'esprit et de la dynamique collective du présent contrat :

- Création d'un réseau de chaleur bois sur le technopôle Brest Iroise à Plouzané
- Economies d'énergies et énergies renouvelables à l'hypermarché Leclerc de Crozon :
- Etude de planification énergétique sur le Pays de Brest
- Animation d'un groupe d'expert pour la transition énergétique dans les serres maraîchères.
- Etude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local

Le CTE a un caractère évolutif. A la date de signature du présent CTE, il comprend une première série de 12 fiches-actions.

D'autres actions, pour lesquelles leur nature et leur plan de financement ne sont pas établis et si elles ne sont suffisamment mûres pour pouvoir démarrer à court terme dans l'année suivant la signature du contrat, peuvent être qualifiées de fiche en projet. Ces dernières ne sont pas annexées au contrat, contrairement aux fiches actions. Elles pourront, en revanche faire l'objet de discussion à l'occasion du comité de pilotage annuel de revoyure du CTE et s'intégrer ultérieurement, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement. Toutes ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8.

3 fiches en projet émergent déjà sur le territoire. On retrouve par exemple des actions dans le domaine de la mobilisation citoyenne avec la création d'une SCIC d'investissement dans des projets d'énergies renouvelables. D'autres projets se préoccupent d'adaptation aux effets du changement climatique avec un projet d'analyse prospective des effets du changement climatique sur les activités économiques primaires, porté par le Parc Naturel Régional d'Armorique.

Ces projets ont fait l'objet d'une première lecture. Ils s'inscrivent parfaitement dans les [orientations du CTE et pourront faire l'objet d'une analyse dès les premiers comités techniques et de pilotage.



Article 5 - Résultats attendus du CTE

Les résultats du CTE seront suivis et évalués.

Les objectifs détaillés ainsi que leurs indicateurs de suivi sont précisés dans chaque fiche orientation jointe en annexe I et dans chaque fiche action en annexe II.

En ce qui concerne les orientations, les indicateurs sont les suivants :

Orientation 1 : L'autonomie énergétique

| Indicateur | Référence | Objectif |
|----------------------------------|-----------|----------|
| Nombre d'emplois créés (ETP) | | + 27 |
| Energie gaz substitué (MWh/an) | | - 21047 |
| Emission de GES évitées (Te CO2) | | - 6716 |
| Consommation bois énergie (T/an) | 0 | + 7310 |
| Mobilisation des citoyens | | 200 |
| Mobilisation des entreprises | | 80 |

Orientation 2 : La mobilisation des acteurs

| Indicateur | Référence | Objectif |
|-------------------------------------|-----------|--------------|
| Nombre d'emplois créés (ETP) | | + 5 |
| Mobilisation des entreprises | | 165 |
| Nombre d'emplois maintenus (serres) | | 2500 |
| serres chauffées en EnR (%) | 18% | 100% en 2050 |

Orientation 3 : L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique

Si la première liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par des actions supplémentaires, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CTE.



Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CTE s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer la mise en œuvre des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforceront d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur seront soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils seront à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont basés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le pôle métropolitain et les EPCI du Pays de Brest

En signant ce contrat de transition écologique, le pôle, métropolitain et les EPCI du Pays de Brest assument le rôle d'entraîneurs et d'animateurs de la transition écologique de leur territoire. Il porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

Le pôle métropolitain s'engage à désigner dans ses services un référent technique qui aura la responsabilité d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation, en lien avec des référents dans chaque intercommunalité.

Ils s'engagent à animer le travail en associant les différents acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur de la transition écologique. Le partage des actions du CTE auprès des acteurs du territoire sera organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du



CTE, d'enrichir et de challenger les actions, de favoriser la mobilisation autour du CTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Ils s'engagent à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CTE, ainsi qu'à son évaluation.

Ils s'engagent à la mise en œuvre des actions inscrites au CTE, dont ils sont maîtres d'ouvrage.

6.3. L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Au niveau local, l'Etat mobilise sous l'égide de la préfecture une équipe composée des services départementaux et régionaux de l'Etat et des délégations régionales des établissements et opérateurs publics impliqués.

Au niveau national, l'Etat s'engage à mobiliser la mission de coordination nationale des contrats de transition écologique, basée au ministère de la transition écologique et solidaire, qui coordonne, suit et appuie les travaux d'élaboration et de mise en œuvre des CTE.

La mission de coordination nationale des CTE du ministère de la transition écologique et solidaire sera mobilisée en soutien en tant que de besoin pour faire le lien avec les différentes directions d'administration centrale et faciliter la mise en place de certains projets complexes. Elle pourra notamment mettre en relation les porteurs de projets avec les experts des administrations centrales, avec les représentants régionaux et nationaux des établissements publics et opérateurs de l'Etat, afin d'accompagner au mieux les projets.

Le ministère anime le réseau des correspondants dans chaque direction générale du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ainsi que dans les ministères associés (emploi, économie, agriculture) et les établissements publics et opérateurs (ADEME, Caisse des dépôts, CEREMA, Agence française pour la biodiversité, Agences de l'eau, ...). Interlocuteurs de la mission de coordination nationale CTE, les correspondants nationaux des établissements publics et opérateurs mobilisent leurs délégations régionales lesquelles sont elles-mêmes en lien avec les porteurs de projets.

L'Etat s'engage à travers ses services et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CTE, dans une posture de facilitation des projets. L'appui de l'Etat portera en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CTE.

Il s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles ou de simplification de procédures existantes sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CTE.



L'Etat s'engage à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le CTE qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.

Le soutien au territoire passe par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- l'ADEME intervient spécifiquement en soutien de certaines opérations du CTE ;
- la Caisse des dépôts peut mobiliser sa Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial : conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des indicateurs et d'évaluation

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

Article 7 - Gouvernance du CTE

Les représentants de l'État, du pôle métropolitain et des 7 intercommunalités mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CTE.

7.1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le sous-préfet de Brest et par le Vice-Président du pôle métropolitain.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du pôle métropolitain, des EPCI, des services de l'Etat, de l'ADEME, de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, du conseil régional, du conseil départemental, des chambres consulaires, d'Ener'gence, du CEREMA, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CTE.

Il siègera au moins 1 fois par an pour :

- valider l'évaluation annuelle du CTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CTE ;
- examiner l'avancement et la programmation des actions ;



- étudier et arrêter les demandes d'évolution du CTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du pôle métropolitain. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins 2 fois par an pour :

- veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage afin de proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CTE ;
- mettre en place les outils d'évaluation et étudier les résultats des évaluations ;
- étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 8 - Suivi et évaluation du CTE

Un tableau de bord de suivi du CTE est établi et régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des différentes orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants de l'intercommunalité concernée et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés peuvent être établis de façon complémentaire.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CTE.

Le CEREMA pourra notamment apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CTE.



Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CTE

L'entrée en vigueur du CTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de 3 ans.

A mi-parcours, est prévu un bilan d'étape sur la base de l'évaluation du CTE, pouvant donner lieu si nécessaire à évolution, voire réorientation, le cas échéant sous forme d'avenant.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats.

Article 10 – Evolution et mise à jour du CTE

Le CTE n'est pas figé, il est évolutif.

Le corps du CTE, hors annexes, peut être modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre géographique visant à intégrer de nouvelles collectivités territoriales.

Les annexes I, II et IV sont régulièrement mises à jour au fil de l'eau, après examen et avis du comité technique puis rendu compte et validation annuels devant le comité de pilotage.

L'annexe III spécifique à chaque établissement public ou opérateur est modifiée à son initiative et proposée pour avis au comité technique puis rendu compte et validation annuels au comité de pilotage.

Les nouvelles demandes d'adhésion à la charte sont analysées et validées au fur et à mesure de leur arrivée par le comité technique et présentées annuellement au comité de pilotage.

Article 11 - Résiliation du CTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 12 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Rennes.



Signé à Plouzané, le 20 février 2020

Président du Pôle métropolitain
du Pays de Brest et Président de
Brest métropole

Le préfet du département
du Finistère

Président de la CC du Pays
d'Iroise

François CUILLANDRE

Pascal LELARGE

André TALARMIN

Président de la CC du Pays des
Abers

Président de la Communauté
Lesneven-Côte des Légendes

Président de la CC du Pays de
Landerneau-Daoulas

Christian CALVEZ

Bernard TANGUY

Patrick LECLERC

Président de la CC de la
Presqu'île de Crozon-Aulne
Maritime

Présidente de la CC Pleyben-
Châteaulin-Porzay

Daniel MOYSAN

Gaëlle NICOLAS

Le Président de l'ADEME et par
délégation le Directeur régional

Le Président de la Caisse des
Dépôts et Consignation,
et par délégation, le Directeur
régional adjoint

Gilles PETITJEAN

M. Patrick DE RUGERIIS

**En présence d'Emmanuelle Wargon,
secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire**



Annexes

Annexe 1 – Orientations stratégiques

Annexe 2 – Fiches actions

Annexe 3 – Contributions des établissements publics et opérateurs

3-1 ADEME

3-2 Caisse des Dépôts et Consignation

3-3 CEREMA

Annexe 4 – Tableau de synthèse du CTE

L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Orientation stratégique

CTE du Pays de Brest

VERSION DU 05-02-2020

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

Pour accroître l'autonomie énergétique du territoire, il convient de renforcer les politiques de réduction de la consommation d'énergie et développer une politique d'augmentation des énergies renouvelables. C'est ainsi que nous soutenons des projets qui visent à court ou moyen terme le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables. Il s'agit notamment de l'hypermarché Leclerc de Crozon (production de chaleur et d'électricité par le bois énergie et le photovoltaïque), d'un serriste à Lampaul-Plouarzel (production de chaleur par une chaudière bois) ou du réseau de chaleur du Technopôle Brest Iroise (chaudière bois) porté par Brest métropole.

D'autres actions ont vocation à mesurer et localiser de manière exhaustive les potentiels en énergies renouvelables du Pays de Brest grâce à une étude de planification énergétique ainsi qu'à l'élaboration et la promotion d'un cadastre solaire.

La communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime souhaite étudier la faisabilité d'une extension de la smartgrid déjà en service à toute la zone d'activités économiques de Kerdanvez. Quant à la réduction de la consommation énergétique, un projet de plateforme de rénovation de l'habitat verra le jour sur presque tout le territoire en s'adossant à celle existante sur Brest métropole (Tinergie).

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

Le SCoT du Pays de Brest
Les PCAET et PLUi des 7 intercommunalités
Les actions de l'agence locale de l'énergie "Ener'gence"

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 899900

Production d'un cadastre solaire sur le Pays de Brest

Porteur(s) de l'action : Pôle métropolitain du Pays de Brest

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 30000

Etude de planification énergétique sur le Pays de Brest

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 180000

Projet de création d'un réseau de chaleur bois sur le technopôle Brest Iroise à Plouzané

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : IFREMER, IMT Atlantique, ENIB, Université Bretagne Occidentale

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 7000000

Chaudière bois pour serres

Porteur(s) de l'action : SCEA JEZEQUEL

Partenaire(s) de l'action : Emergence

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 1620580

ETUDE DE FAISABILITE D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE SUR LA ZONE d'ACTIVITES DE KERDANVEZ

Porteur(s) de l'action : communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime

Partenaire(s) de l'action : IEL (entreprise gestionnaire d'une centrale solaire au sein de la zone d'activités de Kerdanvez), les entreprises de la zone de Kerdanvez, Enedis , Ener'gence, Eclairage public de la zone de Kerdanvez, service déchets de la CCPCAM, PNRA

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 40000

HYPERMARCHÉ LECLERC DE CROZON : ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Porteur(s) de l'action : SAS CROZONDIS

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 2537000

LA MOBILISATION DES ACTEURS

Orientation stratégique

CTE du Pays de Brest

VERSION DU 05-02-2020

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, collectivités, entreprises, associations...) pour réussir les transitions écologiques est essentielle.

Parmi les acteurs mobilisés, SAVEOL souhaite fédérer tous ses adhérents et de nombreux partenaires spécialistes de l'énergie autour de l'objectif à l'horizon 2050 qui est d'approvisionner à 100% en énergies renouvelables toutes les serres.

La plupart des intercommunalités du territoire sont mobilisées pour associer largement les citoyens afin de répondre aux objectifs de transition écologique et énergétique, et ce par des actions de sensibilisation, d'accompagnement au changement de comportement, de formation... Quatre d'entre elles sont également investies dans un programme visant à promouvoir l'économie circulaire auprès des collectivités et entreprises (G4DEC).

Une initiative citoyenne mérite également d'être soutenue. Il s'agit d'une société créée par des citoyens (Energie Coopérative du Ponant - ECooP) visant à développer les projets d'investissement des citoyens dans les projets d'énergies renouvelables.

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

Le SCoT du Pays de Brest
Les PCAET et PLUi des 7 intercommunalités
Les actions D'Energie

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Mobilisation citoyenne sur les transitions dans le Pays de Brest

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Pays des Abers, Communauté de Lesneven-Côte des Légendes, Communauté de communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 342460

Animation d'un groupe d'expert pour la transition énergétique dans les serres maraîchères.

Porteur(s) de l'action : Coopérative Maraîchère de l'Ouest (SAVEOL)

Partenaire(s) de l'action : Institutions: Ademe, CE Institute for Climate Economics, CRE, Collectivités : Brest métropole, CC du Pays des Abers, Banques : Arkéa, BPI France, CIC Bretagne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel de Bretagne, LCL, Unifergie, Investisseurs : Belenergia, Lendosphère, Kyotherm, Conseils et Ingénierie : Agrithermic, AHCS, Maitrea, Equinov, BHC Energy, CarbonSync, Enea, Greenflex, Tell Elevage, Aponergy, DB consulting, Cabinets comptables : CER France Finistère, COGEDIS, Fournisseurs et distributeurs d'énergies : Agregio, AIR LIQUIDE, EDF, Primagaz, ENGIE, Enedis, GRDF, GRTgaz, Redéo Energies, Naturgy, Molgas Energia, Associations spécialisées : ALOEN,

AMORCE,AILE,Energence, Entreprises : Barillec, Cool Roof, Compte.R, Entech, Squiban, Quénéa Energies Renouvelables, ARMOR, Clarke Energy, CMF groupe, Naoden, Minigreenpower, Fertigaz, Eneria, Eiffage Energie Systèmes, Coria, Dalkia smart Buildings, Eiffage Energie systèmes, Producteurs d'énergies : Cogelan, Nass&Wind, newHeat, Droit :Fidal, Autres : Gaec de l'avel, HoSt, Légumes de France, Ohwood, Saint-Gobain Glass, Carbogreen
Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 168999

Accélérer la transition énergétique et développer les communautés d'énergies renouvelables citoyennes du Pays de Brest

Porteur(s) de l'action : Energie coopérative du Ponant SCIC
Partenaire(s) de l'action : Brest métropole, ville de Brest, Ener'gence, Enedis, région bretagne, SOTRAVAL, SDEF, ENERCOOP, ENERGIE PARTAGE
Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 670793

Forum de l'économie circulaire

Porteur(s) de l'action : G4DEC, service intercommunautaire d'économie circulaire : CCPA, CCPI, CLCL, CCPLD
Partenaire(s) de l'action : Club Développement durable 29, chambres consulaires (CCI métropolitaine Bretagne ouest, CMA, chambre d'agriculture), Intervenants (région bretagne, Ener'gence, Genêts d'Or, Guyot environnement, Crédit Agricole)
Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 40500

Eco'Defi 2020

Porteur(s) de l'action : G4DEC, service intercommunautaire d'économie circulaire : CCPA, CCPI, CLCL, CCPLD

Partenaire(s) de l'action : 4 EPCI du G4DEC, CRMA, CMA29, CCI métropolitaine Bretagne ouest, Unions commerciales et fédérations professionnelles

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 53730

L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Orientation stratégique

CTE du Pays de Brest

VERSION DU 05-02-2020

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

Les actions ayant trait à l'adaptation aux effets du changement climatique consistent à étudier par le pôle métropolitain l'opportunité de la mise en place d'un fonds carbone local. Il s'agit de favoriser les actions de stockage du carbone (forêt, haies, prairies...) par la mobilisation de fonds privés.

Le Parc Naturel Régional d'Armorique souhaite quant à lui faire une analyse prospective des effets du changement climatique sur les activités économiques primaires. Cette action est en maturation.

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

Le SCoT du Pays de Brest
Les PCAET

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Etude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action : Pays d'Arles, Pays du Mans, CEREMA

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 40000

Adaptation des secteurs d'activités économiques primaires aux changements climatiques sur le PNRA

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 40000

Faisons ensemble le point sur notre transition écologique

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 9000



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

Plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime
Communauté de communes du pays d'Iroise
Communauté de communes du Pays des Abers
Communauté de Lesneven-Côte des Légendes
Communauté de communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay
Brest Métropole

Description courte

Création d'une plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat sur 5 communautés de communes du Pays de Brest

Description longue

Le dispositif permettra de favoriser l'atteinte des objectifs de rénovation énergétique de l'habitat inscrits dans les objectifs nationaux, et déclinés dans les PCAET en cours d'élaboration (près de 3 000 maisons individuelles par an et 1 820 hors Brest métropole). Le dispositif a pour vocation d'accompagner une partie de ces rénovations, hors ANAH (environ 10% des objectifs). L'expérience de Tinergie montre que les projets accompagnés atteignent un gain énergétique de 53% et une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 59%. La plateforme apportera les services suivants sur le territoire :

- Accueil et information pour toutes les demandes de particuliers concernant la rénovation de l'habitat
- Orientation des publics vers les dispositifs adaptés : OPAH, précarité énergétique, plateforme de rénovation de l'habitat, etc..
- Permanences de conseils sur les territoires : premières informations, conseils techniques, aides financières
- Accompagnement technique des projets de rénovation : évaluation énergétique, simulations de gain énergétique, de coût des travaux et des aides financières, mise en relation avec un réseau de professionnels locaux référencés, analyse des devis, accompagnement pour mobiliser les aides financières existantes
- Actions d'animation sur les territoires pour faire connaître le dispositif
- Mobilisation des professionnels, mise en place de charte de qualité, travail en réseau (avec objectif d'une cinquantaine d'entreprises), incitation au travail en groupement concerté (formation de groupements de professionnels pour une offre globale, via notamment la mise en œuvre du dispositif Dorémi de l'Institut négaWatt)
- Outils de communication, et création d'un site internet permettant en outre d'assurer un suivi des dossiers, de mettre en relations particuliers et professionnels

L'engagement financier apporté par l'État à ce dispositif se fera exclusivement dans le cadre du programme dédié SARE, pour lequel une convention sera signée à l'échelle régionale en début d'année 2020

Tags

#rénovation #réduction de la consommation #énergie #Bâtiment(s) rénovation #Aménagement #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Renforcer l'emploi #la formation professionnelle et l'économie locale vers des modes de production et des filières durables #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|---------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Mise en | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|-------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| oeuvre de la plateforme | | | | | | | | | |
|-------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--------|-----------------------|--|---|--------|
|--------|-----------------------|--|---|--------|

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | Accueil | 0 | 15400 | 15800 | 16200 |
| fonctionnement | permanences de conseil | 0 | 114200 | 117100 | 120000 |
| fonctionnement | Accompagnement technique des projets, animations | 0 | 132000 | 135300 | 138700 |
| fonctionnement | Site internet développement et maintenance | 0 | 9900 | 10100 | 10400 |
| fonctionnement | Outils de communication | 0 | 3800 | 3900 | 4000 |
| fonctionnement | Mobilisation des professionnels | 0 | 17300 | 17700 | 18100 |
| | TOTAL : | | 292 600€ | 299 900€ | 307 400€ |
| | BUDGET TOTAL : | 899 900 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| autre | | SARE | 0 | 110600 | 152800 | 152800 | Validé sans réserve |

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| region | | financement plateforme | 0 | 90100 | 76400 | 76400 | Validé sans réserve |
| colfinancier | | Autofinancement | 0 | 64200 | 70700 | 78200 | Validé sans réserve |
| ademe | | Financement plateforme (2020, fin programme triennal "info et conseil énergie" déjà engagé) | 0 | 27700 | | | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | 292 600€ | 299 900€ | 307 400€ | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 899 900 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|-----------|
| BUDGET prévisionnel | 899 900€ |
| Financements acquis | 899 900 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | 3 | | |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

Production d'un cadastre solaire sur le Pays de Brest

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Pôle métropolitain du Pays de Brest

Description courte

Le cadastre solaire est un outil permettant d'identifier le potentiel de production solaire (photovoltaïque et thermique) du territoire

Description longue

Le cadastre solaire est un outil permettant d'identifier le potentiel de production solaire (photovoltaïque et thermique) de l'ensemble des toitures d'un territoire donné. L'outil se présente sous forme d'une maquette 3D accessible sur internet à l'ensemble des habitants du territoire. Le cadastre devra être accompagné d'actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public. Cet outil contribuera à dynamiser le marché du photovoltaïque et du solaire thermique sur le territoire et répondra aux objectifs d'augmentation de la production d'énergies renouvelables.

Brest métropole dispose aujourd'hui d'un cadastre solaire et possède l'outil Rhinosolar permettant de calculer le potentiel énergétique des toitures. La méthodologie appliquée pour étendre le cadastre à l'ensemble du Pays de Brest sera donc la même que celle employée sur Brest métropole. L'action sera réalisée en interne via le programme de travail 2020 du service SIG du Pays de

Brest à travers le recrutement d'un.e stagiaire prévu pour le printemps 2020. Le potentiel de production par toiture est calculé grâce à un croisement entre des données sur la dimension, la hauteur, la pente et l'orientation des toitures et le calcul de l'ensoleillement et du potentiel de production énergétique. Chaque habitant du territoire pourra accéder aux informations suivantes sur sa toiture :

- surface
- inclinaison
- orientation
- référence du bâtiment
- évaluation du potentiel photovoltaïque et thermique (note de 1 à 4)

Le contact de l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Brest, Ener'gence, sera également mis à disposition des particuliers afin qu'il puisse disposer d'informations neutres sur le sujet.

Des réunions publiques d'information sur cet outil pourront avoir lieu sur chaque territoire, accompagnées d'informations sur les bulletins des communes et des intercommunalités, d'articles de presse et d'autres actions de communication à imaginer.

Tags

#Production d'énergies renouvelables #Energie #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique

Attentes vis à vis du CTE

Un financement de l'Etat

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|--------------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Production du cadastre solaire | | | | | | | | | | |

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|---|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Communication du cadastre solaire auprès des habitants, collectivités, entreprises. | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--------|-----------------------|--|---|--------|
| | | | | |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | communication auprès des habitants, collectivités, entreprises... | 0 | 0 | 30000 | |
| | TOTAL : | | | 30 000€ | |
| | BUDGET TOTAL : | 30 000 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| colfinanceur | | autofinancement | 0 | 0 | 15000 | 15000 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | | 15 000€ | 15 000€ | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 30 000 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|----------|
| BUDGET prévisionnel | 30 000€ |
| Financements acquis | 30 000 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | | | |
| | Réalisé | | | | | |
| nombre de contacts suite à la communication (.) | Objectif | | | | 100 | 100 |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

Etude de planification énergétique sur le Pays de Brest

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Pôle métropolitain du Pays de Brest

Description courte

Il s'agit d'élaborer et mettre en oeuvre un schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération

Description longue

Aujourd'hui, chaque EPCI élabore son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et dispose d'un accompagnement mutualisé du Pôle métropolitain du Pays de Brest. L'un des enjeux communs apparu dans l'élaboration des PCAET est le développement de l'autonomie énergétique de notre territoire situé à la pointe du réseau énergétique breton. S'engager dans la mise en place d'un schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération permettra de renforcer la dynamique de développement des énergies renouvelables et de récupération de notre territoire, en parallèle d'une politique ambitieuse de réduction de la consommation d'énergie.

La création du schéma directeur des énergies renouvelables et de récupération devra comprendre les éléments suivants : • **Cartographie des acteurs et entretiens** (collectivités, DDTM, syndicat d'énergie, producteurs, installateurs, gestionnaires de réseaux, financeurs...) • **Etude sur les réseaux** : 1. Cartographie

des réseaux énergétiques de distribution et de transport de gaz, électricité et autres (hydrogène, chaleur, froid...) 2.Capacité d'intégration des EnR sur les réseaux gaz et électricité + besoins en développement • **Etude sur les EnR + R** :

- 1.Méthodologie d'évaluation du potentiel
- 2.Cartographie des EnR + R existantes
- 3.Etude (opportunités/contraintes/risques) + cartographie des EnR + R à développer

- Potentiel bois énergie
- Potentiel biomasse hors bois énergie
- Potentiel chaleur fatale
- Potentiel géothermie
- Potentiel réseaux de chaleur
- Potentiel solaire
- Potentiel hydroélectricité
- Potentiel éolien
- Potentiel filière hydrogène

Détail des gisements bruts (physique) et nets (avec prise en compte contraintes environnementales, démographiques, socioéconomiques...).

Détail sur la variabilité des productions électriques (éolien, photovoltaïque...). Traiter la question des équilibres de production.

Hiérarchisation (base économique, technique, d'acceptabilité, emplois locaux...) des potentiels de développement pour identifier les objectifs et les priorités, faire le lien avec les projets existants.

Construction d'un plan d'actions pour développer les filières

- 1.Proposer plusieurs scénarios de développement des EnR + R territoriaux avec analyse des risques et opportunités associés à chacun d'eux.
- 2.Adopter un scénario et le décliner opérationnellement avec le plan des réseaux adéquats.
- 3.Identifier les freins et leviers techniques, financiers, sociaux à la mobilisation de ces productions nouvelles.
- 4.Déduire le potentiel de développement réel, par énergie, aux différents horizons de temps.
- 5.Etablir un calendrier et planning pour chaque action identifiant maîtres d'ouvrage, bénéfices attendus, coûts prévisionnels, financements mobilisables, acteurs à associer...

Le cahier des charges comprendra également un volet optionnel : un Focus sur le potentiel de développement des EnR + R dans les zones d'activités (Besoins énergétiques)

Tags

#Production d'énergies renouvelables #Energie #Efficacité énergétique #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|---|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Réalisation de l'étude de programmation énergétique | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--------|-----------------------|--|---|--------|
| | | | | |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | Réalisation de l'étude de programmation énergétique | 0 | 180000 | 0 | 0 |
| | TOTAL : | | 180 000€ | | |
| | BUDGET TOTAL | 180 000 € | | | |

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | : | | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| ademe | | AAP | 0 | 42000 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| bdt | | . | 0 | 46000 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| colfinancier | | autofinancement | 0 | 36000 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| region | | AAP | 0 | 56000 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | 180 000€ | | | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 180 000 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|-----------|
| BUDGET prévisionnel | 180 000€ |
| Financements acquis | 180 000 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | | | |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

Projet de création d'un réseau de chaleur bois sur le technopôle Brest Iroise à Plouzané

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Brest Métropole

Description courte

Le projet concerne un réseau de chaleur de 4,4 km desservant 12 sites, La production de chaleur serait assurée par une chaufferie bois 3MW

Description longue

Dans le cadre de son plan Climat Energie, Brest métropole a défini les actions sur lesquelles la collectivité s'engage à intervenir pour lutter contre le changement climatique. Parmi celles-ci, le développement des énergies renouvelables occupe une place de premier ordre avec notamment le réseau de chaleur, levier majeur de substitution d'énergies fossiles. En tant que site stratégique de la métropole, le Technopôle peut jouer un rôle majeur dans la démarche de transition énergétique du territoire en cohérence avec la notoriété des acteurs présents sur ce site et leurs domaines d'excellence. Suite à une première réunion d'information aux maitres d'ouvrages en juin 2018, Brest métropole a engagé une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur en étroite collaboration avec les acteurs du Technopôle potentiellement intéressés.

Le projet concerne un réseau de chaleur de 4,4 km desservant 12 sites, dont la

mise en service pourrait être envisagée mi 2023. La production de chaleur centralisée serait alors assurée par une chaufferie bois de 3 MW permettant de couvrir 82% des besoins totaux (12 385 Mwh) associée à une chaufferie gaz pour l'appoint et le secours. Cette énergie d'origine renouvelable et locale permettrait de substituer le gaz comme énergie principale et d'éviter l'émission de 2 800 tonnes de CO2. Afin d'impulser ce projet structurant pour l'avenir du site et optimiser le modèle économique, Brest métropole se propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation du réseau de chaleur (à l'instar du réseau de Brest) et des sous stations. Un opérateur tiers porterait alors l'investissement sur la production de chaleur (chaufferie bois et gaz pour l'appoint secours). L'ADEME, à travers le Fond chaleur, soutient ce type de projet. Cette aide, associée à un montage pertinent, permettrait de faire bénéficier aux futurs abonnés d'une énergie compétitive économiquement et plus respectueuse de l'environnement. Ce projet nécessite l'adhésion des quatre principaux Maîtres d'ouvrage avec IFREMER, IMT Atlantique, ENIB et UBO qui représentent 75% des consommations totales du site. Suite à la présentation de l'étude le 13 juin 2019 et sur la base d'une simulation personnalisée aux principaux sites à l'horizon 2022 ; les quatre maîtres d'ouvrages précités ont adressé à Brest métropole une déclaration d'intérêt pour la poursuite du projet. Après avis de la Commission consultative des services publics locaux, et validation par le Conseil de métropole, prévu le 4 décembre, il est prévu le lancement d'une procédure de délégation service public de nature mixte : concessive en ce qui concerne la production et l'alimentation en énergie (financement, construction et exploitation d'une chaufferie bois et gaz pour l'appoint secours) et de type affermage pour ce qui concerne la distribution de chaleur (canalisations et sous stations abonnés).

Tags

#Production d'énergies renouvelables #Energie #Efficacité énergétique #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|-----------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| appels d'offres | | | | | | | | | | |

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|---|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| et choix du délégataire | | | | | | | | | | |
| démarrage études de maîtrise d'oeuvre réseaux | | | | | | | | | | |
| Démarrage travaux producteur de chaleur | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|---------------------------------|------------------------------------|--|---|--------|
| IFREMER | Intérêt pour offre de raccordement | discussion | lancement DSP, négociation 2021 | |
| IMT Atlantique | Intérêt pour offre de raccordement | discussion | lancement DSP, négociation 2021 | |
| ENIB | Intérêt pour offre de raccordement | discussion | lancement DSP, négociation 2021 | |
| Université Bretagne Occidentale | Intérêt pour offre de raccordement | discussion | lancement DSP, négociation 2021 | |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|-------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| investissement | Etudes | 0 | 50000 | 100000 | 500000 |
| investissement | Travaux réseaux | 0 | 0 | 0 | 2500000 |
| investissement | Travaux Livraison | 0 | 0 | 0 | 570000 |
| investissement | Aléas | 0 | 0 | 0 | 130000 |
| investissement | travaux chaufferie bois | 0 | 0 | 450000 | 2000000 |
| investissement | travaux appoint | 0 | 0 | 0 | 700000 |

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | gaz | | | | |
| | TOTAL : | | 50 000€ | 550 000€ | 6 400 000€ |
| | BUDGET TOTAL : | 7 000 000 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| ademe | | Fonds chaleur | 0 | 0 | 2150000 | 2150000 | Validé sans réserve |
| colfinancier | | autofinancement | 0 | 0 | 1350000 | 1350000 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | | 3 500 000€ | 3 500 000€ | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 7 000 000 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|-------------|
| BUDGET prévisionnel | 7 000 000€ |
| Financements acquis | 7 000 000 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | | | 2 |
| | Réalisé | | | | | |
| Emissions de GES évitées | Objectif | | | | | 2800 |

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|------------------------------------|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| (Tonnes équivalent CO2) | | | | | | |
| | Réalisé | | | | | |
| Energie gaz substitué (MWh/an) | Objectif | | | | | 12385 |
| | Réalisé | | | | | |
| consommation bois énergie (T/an) | Objectif | | | | | 4600 |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest Chaudière bois pour serres

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

SCEA JEZEQUEL

Description courte

La SCEA souhaite investir dans une chaudière bois-énergie de 3MW pour réduire ses émissions de CO2 et ses couts énergétiques.

Description longue

La SCEA Jezequel produit des tomates sous 2,5 ha de serres en verre à Lampaul Plouarzel dans le département du Finistère. La consommation énergétique des serres est d'environ 10 111 MWh PCI par an. La production de l'énergie est assurée par des chaudières au charbon et/ou au gaz GNL. Le cout annuel de chauffage de 440 000 €HT. La SCEA souhaite investir dans une chaudière bois-énergie de 3MW pour réduire ses émissions de CO2 et ses couts énergétiques. L'étude thermique montre que l'installation d'écran thermique permet de réduire la demande de 14% à 8 238 MWh L'étude du gisement de bois énergie en Finistère montre un potentiel de plaquette forestière (> 4 500 tonnes ; 22 €/MWh PCI) mais un potentiel réduit de bois de classe A SSD (2 000 tonnes ; 10,5 €/MWh PCI) L'investissement porte sur :

- Une chaudière bois-énergie de 3 MW Topling. Les fumées seront traitées avec un multi cyclone et filtre kompass.

- Un ballon tampon type open buffer de 768 m³, le bâti, le raccordement... Il s'élève à 1 500 580 € hors subvention et frais bancaires (plus 120 000 € HT d'écran thermique). En utilisant de la plaquette forestière, les économies annuelles sont de 95 600 €. Le temps de retour est de 19 ans sans subvention et 12,6 avec subvention. Une étude de faisabilité a été réalisée par le bureau d'études Agrithermic, spécialiste en efficacité énergétique et maîtrise du climat des serres agricoles. Elle porte sur l'analyse des consommations énergétiques, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le gisement de bois énergie et l'étude technico-économique de deux scénarios : chaudière bois et gazéification.

Tags

#Production d'énergies renouvelables #Energie #Efficacité énergétique #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|---|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Etude de faisabilité | | | | | | | | | | |
| Financement | | | | | | | | | | |
| Commande des équipements | | | | | | | | | | |
| Permis/déclaration | | | | | | | | | | |
| voirie, réseau de chaleur, bâtiment de stockage | | | | | | | | | | |
| chaudière biomasse open buffer | | | | | | | | | | |

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|-----------------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| régulation/aérotherme | | | | | | | | | | |
| essais de mise en route, réglages | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|-----------|------------------------------------|--|---|-----------|
| Energence | aide à la recherche de financement | acquis | suivi | expertise |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| investissement | collecteur haute température en chaufferie | 0 | 5960 | 0 | 0 |
| investissement | open buffer | 0 | 14200 | 0 | 0 |
| investissement | filtre à boues magnétique | 0 | 7600 | 0 | 0 |
| investissement | cuve de stockage de 763m3 avec expansion azote | 0 | 170980 | 0 | 0 |
| investissement | chaudière bois Topling 2.5 MW | 0 | 668870 | 0 | 0 |
| investissement | Maçonnerie pour chaudière bois Topling | 0 | 364270 | 0 | 0 |
| investissement | bâtiment agricole pour chaudière | 0 | 190200 | 0 | 0 |
| investissement | raccordement hydraulique pour chaudière | 0 | 38500 | 0 | 0 |
| investissement | réseau de transport hydraulique | 0 | 40000 | 0 | 0 |

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| investissement | Ecran thermique | 0 | 120000 | 0 | 0 |
| | TOTAL : | | 1 620 580€ | | |
| | BUDGET TOTAL : | 1 620 580 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| ademe | | Fonds chaleur | 0 | 581848 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| acteursocioeco | | autofinancement | 0 | 1038732 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | 1 620 580€ | | | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 1 620 580 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|-------------|
| BUDGET prévisionnel | 1 620 580€ |
| Financements acquis | 1 620 580 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | | 21 | |
| | Réalisé | 15 | | | | |
| Energie gaz substitué | Objectif | | | | 10 | |

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|--|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| (MWh/an) | | | | | | |
| | Réalisé | 8672 | | | | |
| Emissions de GES évitées (Tonnes équivalent CO2) | Objectif | | | | 162 | |
| | Réalisé | 2808 | | | | |
| consommation bois énergie (T/an) | Objectif | | | | 2710 | |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

ETUDE DE FAISABILITE D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE SUR LA
ZONE d'ACTIVITES DE KERDANVEZ

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime

Description courte

Définir le potentiel de production d'énergies renouvelables, identifier les entreprises intéressées et créer un groupe de producteurs

Description longue

Après avoir récemment inaugurée une installation d'énergies renouvelables dynamiques sur un ensemble d'équipement de son patrimoine, démontrant ainsi une politique volontariste de transition écologique, la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime souhaiterait convaincre d'autres acteurs de son territoire dans cette démarche. Un projet d'autoconsommation à l'échelle d'une zone d'activité peut être une opportunité d'inciter des entreprises à consommer une énergie locale et renouvelable.

L'étude de faisabilité d'autoconsommation collective aurait ainsi pour objet de définir le potentiel de production d'énergies renouvelables, d'identifier les entreprises intéressées par ce type de démarche et de créer ainsi un groupe de producteurs et de consomm'acteurs.

L'une des phases de l'étude consistera à convenir d'une gouvernance et rédiger les statuts de la PMO (Personne Morale Organisatrice) pour préciser les liens entre les producteurs et les consommateurs.

Les premières études réalisées, par Quénéa puis par Imex, dans le cadre du projet d'autoconsommation individuelle ont régulièrement évoquées l'idée d'autoconsommation à l'échelle de la zone d'activités. Si techniquement cette solution paraissait envisageable, les obstacles administratifs et législatifs sont apparus. En effet, en 2016, aucune expérimentation ni aucun texte n'apportait de cadre pour proposer une gouvernance et un modèle économique viable.

Le législateur a depuis apporté des clarifications à ce sujet. Le code de l'énergie contient d'ailleurs à ce jour un chapitre dédié à l'autoconsommation : le chapitre V du titre Ier du livre III (partie législative et réglementaire). D'après son article L315-2 du code de l'énergie, l'opération d'autoconsommation est dite collective : "Lorsque la fourniture d'électricité est effectuée entre un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs finals liés entre eux au sein d'une personne morale et dont les points de soutirage et d'injection sont situés en aval d'un même poste public de transformation d'électricité de moyenne en basse tension."

Fort de cette première expérience achevée par la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime et suite à l'intérêt manifesté par plusieurs « voisins » de cette installation de s'associer à ce type de démarche, la CCPCAM souhaiterait étudier la faisabilité technique, économique et administrative d'un modèle d'autoconsommation collective sur une zone d'activités.

Tags

#Production d'énergies renouvelables #Energie #Réseaux verts et intelligents #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Diminuer la production de déchets, favoriser l'économie circulaire et gérer les ressources naturelles de façon durable #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|----------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Etudes | | | | | | | | | | |
| Mise en oeuvre | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--|---|--|---|------------|
| IEL (entreprise gestionnaire d'une centrale solaire au sein de la zone d'activités de Kerdanvez) | Discuter sur les éventuelles complémentarités | adiscuter | entrevue à prévoir | expertise |
| les entreprises de la zone de Kerdanvez | participer | adiscuter | réunion de présentation des gisements de production/consommation de la zone d'activités | ressources |
| Enedis | faciliter l'integration | adiscuter | . | expertise |
| Ener'gence | accompagner et faciliter la conduite du projet | acquis | . | expertise |
| Eclairage public de la zone de Kerdanvez | consommer une partie de la production locale | acquis | . | ressources |
| service déchets de la CCPCAM | consommer une partie de la production locale | acquis | . | ressources |
| PNRA | Mettre à disposition le travail (données et méthodologie) réalisé lors d'Ecoproduire en Armorique | adiscuter | . | expertise |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | Etude de faisabilité | 0 | 40000 | 0 | 0 |

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | TOTAL : | | 40 000€ | | |
| | BUDGET TOTAL : | 40 000 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| ademe | | ? | 0 | 28000 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| colfinancier | | autofinancement | 0 | 12000 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | 40 000€ | | | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 40 000 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|----------|
| BUDGET prévisionnel | 40 000€ |
| Financements acquis | 40 000 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | | | |
| | Réalisé | | | | | |
| indépendance énergétique (% de la | Objectif | | | | 50 | |
| | Réalisé | | | | | |

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|--|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| consommation issue de la production locale) | | | | | | |
| | Réalisé | 1 | | | | |
| mobilisation des entreprises (%) | Objectif | | | | 20 | 60 |
| | Réalisé | 1 | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

HYPERMARCHÉ LECLERC DE CROZON : ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET
ÉNERGIES RENOUVELABLES

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

SAS CROZONDIS

Description courte

Installation d'une chaufferie à plaquettes de bois, centrale photovoltaïque de 500 kWc en autoconsommation, installation solaire thermique

Description longue

L'audit énergétique réalisé en 2018 a permis de définir un plan d'action intégrant des mesures de maîtrise des consommations d'énergie (réfrigération au CO2, récupération de chaleur, éclairage full LED, fermeture des meubles frigorifiques, déstratificateur d'air, gestion technique centralisée, porte tambour,...) et d'utilisation des énergies renouvelables.

Ainsi afin de se passer des énergies fossiles pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire du magasin, une chaufferie à plaquettes de bois viendra remplacer la chaudière fioul actuelle. Des contacts ont d'ores et déjà été engagés avec la communauté de communes afin de s'approvisionner localement en plaquettes de bois.

Le projet intègre également une centrale photovoltaïque de 500 kWc en

autoconsommation, qui permettra de limiter l'impact des consommations électriques de l'hypermarché sur l'environnement ET sur le réseau électrique de la presqu'île de Crozon.

Enfin une installation solaire thermique sur la station de lavage permettra de couvrir une partie des besoins d'eau chaude. Globalement le projet, extension comprise, permettra une réduction des émissions de Gaz à effet de serre du magasin de 68%.

Tags

#Production d'énergies renouvelables #Energie #Efficacité énergétique #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|--|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| réception installation photovoltaïque + solaire thermique | | | | | | | | | | |
| réception chaudière bois + travaux de maîtrise des consommations d'énergie | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--------|-----------------------|--|---|--------|
|--------|-----------------------|--|---|--------|

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| investissement | réfrigération: CO2 | 0 | 0 | 590000 | 0 |
| investissement | Réfrigération : fermeture des meubles frigorifiques | 0 | 0 | 420000 | 0 |
| investissement | Eclairage 100% LED | 0 | 0 | 482000 | 0 |
| investissement | Photovoltaïque 500kWc | 0 | 520000 | 0 | 0 |
| investissement | Chaudière bois 550 kW | 0 | 0 | 510000 | 0 |
| investissement | solaire thermique | 0 | 15000 | 0 | 0 |
| | TOTAL : | | 535 000€ | 2 002 000€ | |
| | BUDGET TOTAL : | 2 537 000 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| ademe | | Fonds chaleur bois | 0 | 0 | 160000 | 0 | Validé sans réserve |
| ademe | | fonds chaleur solaire thermique | 0 | 9000 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| acteursocioeco | | autofinancement | 0 | 1184000 | 1184000 | 0 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | 1 193 000€ | 1 344 000€ | | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 2 537 000 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|-------------|
| BUDGET prévisionnel | 2 537 000€ |
| Financements acquis | 2 537 000 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|--|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | 1 | | |
| | Réalisé | | | | | |
| Emissions de GES évitées (Tonnes équivalent CO2) | Objectif | | | | 635 | 635 |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

Mobilisation citoyenne sur les transitions dans le Pays de Brest

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Pôle métropolitain du Pays de Brest

Communauté de communes du pays d'Iroise

Communauté de communes du Pays des Abers

Communauté de Lesneven-Côte des Légendes

Communauté de communes du Pays des Abers

communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime

Brest Métropole

Communauté de communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay

Communauté de communes du pays d'Iroise

Description courte

L'opération vise l'adhésion du plus grand nombre de citoyen.ne.s au projet de transition écologique du territoire.

Description longue

**

JEUNES PUBLICS, SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :

** Les EPCI engagées dans le projet souhaitent s'appuyer sur le programme

développé par ECOCO2 « Watty à l'école », qui s'inscrit dans le dispositif des CEE sur la période actuelle. Il s'agit d'un programme développé au niveau de plusieurs classes d'une école, visant 3 ateliers thématiques par classe, l'organisation d'évènements à l'échelle de l'établissement, mais aussi de plusieurs établissements d'une commune, d'un quartier de type Challenge inter-classes ou inter-écoles, la participation à un concours national d'expression artistique. L'animation est assurée par une association locale. Il est nécessaire de mobiliser un équivalent temps plein d'animation pour 60 classes.

****PUBLICS SPÉCIFIQUES (EN SITUATION DE FRAGILITÉ, JEUNES EN INSERTION, RETRAITÉS), ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :**

** Les diagnostics réalisés dans le cadre des PCAET ont permis de mesurer l'importance de la problématique de la précarité énergétique sur le territoire. Ener'gence propose, à travers des programmes existants (SDIME du Conseil Départemental et SLIME de Brest métropole) de déployer un outil d'animation ludique, convivial et accessible, le « café énergie » qui est très apprécié auprès des bénéficiaires de ces programmes de lutte contre la précarité énergétique. Les outils d'animation développés par Ener'gence permettent aux participants de comprendre leur facture, d'agir sur leurs consommations, de connaître les dispositifs d'accompagnement en place. Ces « cafés énergie » sont organisés avec la collaboration des associations locales d'aide à la personne, des centres sociaux, des associations locales de retraités, des missions locales ... En parallèle, Ener'gence propose des formations auprès des professionnels de l'action sociale, mais aussi des agents des collectivités, et des bénévoles d'associations pour l'accompagnement des personnes en difficultés face à leur facture énergétique, et pour mieux identifier la problématique de la précarité énergétique des ménages.

****PUBLICS SPÉCIFIQUES (EN SITUATION DE FRAGILITÉ, JEUNES EN INSERTION, RETRAITÉS), ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT SUR LA MOBILITÉ :**

** L'association locale BPAV propose également des ateliers destinés à ces publics sur le même modèle afin d'accompagner les personnes en situation de fragilité : des « café mobilité », sur la base de trois séances au sein de la structure

d'accueil (centre social, Maison pour tous, associations de retraités, mission locale) pour échanger autour de la pratique du vélo, du covoiturage. Des cours collectifs sont aussi proposés autour de la pratique du vélo, ainsi que du coaching individuel en complément des actions menées sur le territoire, notamment par les exploitants de transports en commun. Cet accompagnement est également enrichi par des permanences et des points d'information.

****UN RÉSEAU LOCAL DE CITOYEN.NE.S ENGAGÉS POUR LE CLIMAT :**

** L'expérimentation de Brest métropole dans la formation et l'animation du réseau des Citoyens du Climat a suscité un vif intérêt de la part des communautés de communes parties prenantes du projet. Cette action s'adresse à tou.te.s les citoyen.ne.s souhaitant enrichir ses connaissances sur les sujets de transition écologique et énergétique afin de passer à l'action, proposer des initiatives locales et participer avec la collectivité à l'émergence de projets d'intérêt général. Un programme de formation sera proposé, mais surtout des échanges et des formations entre pairs seront développés. L'animation de ce réseau nécessitera des moyens humains (Ener'gence anime le réseau des Citoyens du Climat de Brest métropole), des espaces d'échanges et de convivialité, des outils d'animation et de montage de projet mis à leur disposition par les collectivités. Les méthodes d'animation s'appuieront sur l'intelligence collective et sur des outils innovants d'animation. Il sera proposé en outre aux citoyens qui le souhaitent des initiatives de type « Ambassad'air » afin de développer les sciences participatives, de favoriser l'implication des citoyens dans la connaissance locale des impacts du climat sur la biodiversité, la collaboration avec les scientifiques (Ifremer, conservatoire botanique, ..), et faire émerger des propositions provenant de la société civile. Par ailleurs sur Brest métropole, s'inspirant du mouvement spontané constaté sur le ramassage des déchets par les jeunes, la collectivité incitera les habitants à rejoindre un mouvement à impulser en faveur des économies d'énergie : « Les sentinelles de l'énergie » qui auront vocation à devenir des médiateurs de l'énergie, par exemple : constats de vitrine, lumières allumées tard le soir et maître d'ouvrages qui parfois l'ignorent. Les actions impulsées par les citoyen.nes du réseau seront encouragées et accompagnées techniquement (matériel de mesure, cycle d'ateliers conférences)

****UN CYCLE DE CONFÉRENCES POUR ENRICHIR LES CONNAISSANCES :**

** Un cycle de conférences, sur des thématiques choisies par le réseau des citoyen.ne.s sera organisé sur les territoires, afin d'enrichir les connaissances de chacun.e, et ouvert à tou.te.s. L'objectif est d'organiser 1 conférence par an et par territoire, à raison d'une thématique par territoire. Il sera proposé de filmer et de permettre des rediffusions pour une meilleure appropriation des connaissances. Leur diffusion sur le site internet d'Ener'gence permettra également de fédérer et créer un socle de connaissances commun et partagé.

****L'ANIMATION DU RÉSEAU DES ACTEURS DE LA TRANSITION :**

** L'émergence de nombreux acteurs, collectifs, associations, est observée sur les territoires. Ceux-ci ne sont pas forcément coordonnés, et l'organisation des événements grand public permettra leur participation, mais aussi des échanges entre toutes ces initiatives locales pour plus de transversalité dans la lutte contre le changement climatique. Il sera proposé sur Brest métropole l'intervention d'experts en intelligence collective pour animer et favoriser le lien entre tous ces acteurs, afin de donner plus de force et de cohérence dans toutes ces initiatives.

****UN CONSEIL CITOYEN :**

** Chaque EPCI a mis en place des ateliers pour définir la stratégie de son PCAET. Ces ateliers regroupaient des citoyens, institutionnels, énergéticiens, entreprises, agriculteurs, ... Pour maintenir cette dynamique de co-construction durant la mise en œuvre du PCAET de Brest métropole, le conseil citoyen se réunira chaque année pour faire le bilan du PCAET, dans une logique itérative.

****UN CAMION ITINÉRANT POUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE**

** Lors des ateliers plans d'actions des PCAET des communautés de communes, le besoin de toucher les habitants des communes éloignées des centralités a été exprimé avec force. Face à ce besoin, l'idée de créer un bus/camion énergie itinérant qui circulerait sur l'ensemble des communes des EPCI pour apporter de l'information et de l'animation a été plébiscitée par de nombreux participants aux ateliers. Ce camion ou bus pourra répondre à plusieurs besoins : démonstration de maquettes, d'équipements énergies renouvelables, permanences de conseils, animations diverses. Cet outil permettra une large communication et lisibilité des actions entreprises sur les territoires. Le « bus énergie climat » une fois aménagé, pourra réaliser environ 60 déplacements par an, pour des permanences mobiles

de conseil info énergie, participation à des évènementiels ou animations scolaires.

Tags

#mobilisation #citoyens #transition #Sensibilisation et animation de la transition
 #Services aux territoires et citoyens #Améliorer la connaissance, son accès et la capacité à agir de tous les citoyens #Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|--|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Mobilisation citoyenne sur les transitions dans le Pays de Brest | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--------|-----------------------|--|---|--------|
| | | | | |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | Café citoyens (énergie + mobilité) | 0 | 24250 | 24250 | 0 |
| fonctionnement | Réseau local de citoyens | 0 | 65000 | 65000 | 0 |
| fonctionnement | cycle de conférence | 0 | 20680 | 20680 | 0 |

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|--|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | Animation réseau d'acteurs transitions | 0 | 6000 | 6000 | 0 |
| fonctionnement | Conseil citoyen | 0 | 2500 | 2500 | 0 |
| investissement | Camion Climat (acquisition + équipement) | 0 | 24000 | 24000 | 0 |
| fonctionnement | Camion Climat animation | 0 | 28800 | 28800 | 0 |
| | TOTAL : | | 171 230€ | 171 230€ | |
| | BUDGET TOTAL : | 342 460 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| ademe | | Appel à projets | 0 | 51500 | 51500 | 0 | Validé sans réserve |
| region | | Appel à projets | 0 | 68361 | 68361 | 0 | Validé sans réserve |
| colfinancier | | Autofinancement | 0 | 51369 | 51369 | 0 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | 171 230€ | 171 230€ | | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 342 460 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|-----------|
| BUDGET prévisionnel | 342 460€ |
| Financements acquis | 342 460 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | 4 | 1 | |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

Animation d'un groupe d'expert pour la transition énergétique dans les serres maraîchères.

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Coopérative Maraîchère de l'Ouest (SAVEOL)

Description courte

La Coopérative Maraîchère de l'Ouest (CMO) s'est fixée comme objectif d'être approvisionné à 100% en énergies renouvelables en 2050.

Description longue

? **Mobilisation des maraichers et des acteurs associés** SavéolEnergies Nouvelles est un cercle d'acteurs de l'énergie réunis autour de Savéol, coopérative bretonne leader de la production de tomates en France. Créé en avril 2018, il a pour vocation d'accompagner les maraichers serristes dans la mise en œuvre de la transition énergétique dans leurs exploitations. Maraichers et spécialistes de l'énergie se rencontrent régulièrement (environ 4 fois par an) autour d'évènements suivants : • Ateliers de travail : L'objectif de ces ateliers est d'exposer les problématiques des maraichers et de présenter des solutions concrètes. A ce jour, les sujets abordés sont le bois énergie, la méthanisation, les solutions de financement, l'efficacité énergétique et l'approvisionnement de CO2 en serres. • Voyage d'études : Proposer la visite de plusieurs installations pour découvrir des nouvelles technologies susceptibles de répondre aux besoins des maraichers. • Participation à des salons : Etendre le réseau de partenaires pour

communiquer sur les besoins des maraichers.

En complément de ces rendez-vous réguliers, les animateurs de SAVEOL Energies Nouvelles sont sollicités pour présenter la démarche lors de séminaire, table ronde...

? Réalisation d'études préliminaires De plus CMO s'appuie également sur la société CARBOGREEN pour réaliser des études préliminaires aux différentes solutions énergétiques proposées par les fournisseurs, notamment : • Solaire thermique • Photovoltaïque • Chaufferie Biomasse (Bois A et B) avec Captage CO2 • Géothermie • Cogénération • Efficacité énergétique, gestion climatique des serres • Pyrogazéification • Pompes à Chaleur • Radiateurs innovants • Effacement du système électrique • Valorisation des productions électrique • Approvisionnement de CO2 à partir de sources alternatives (biomasse, méthanisation) • Achats d'électricité renouvelable de gré à gré (PPA)

L'objectif de ce travail est d'apporter aux maraichers des réponses technico économiques de premier niveau sur ces sujets. Si besoin d'approfondir, CARBOGREEN accompagne également les Bureaux d'Etudes sur les études complémentaires.

Tags

#Production d'énergies renouvelables #Energie #Efficacité énergétique #Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Renforcer l'emploi, la formation professionnelle et l'économie locale vers des modes de production et des filières durables #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|---|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Animation d'un groupe d'expert pour la transition | | | | | | | | | | |

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|--|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| énergétique dans les serres maraîchères. | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--|--|--|---|-----------------------|
| Institutions: Ademe, CE Institute for Climate Economics, CRE | accompagner les porteurs de projets | acquis | accompagner les porteurs de projets | expertise |
| Collectivités : Brest métropole, CC du Pays des abers | mettre en place une synergie avec les acteurs locaux | discussion | coordination | ressources |
| Banques : Arkéa, BPI France, CIC Bretagne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel de Bretagne, LCL, Unifergie | Présenter les produits adaptés au financement et participer aux groupes de travail | acquis | participer | financier |
| Investisseurs : Belenergia, Lendosphère, Kyotherm | Proposer des solutions de financement | acquis | participer | ressources |
| Conseils et Ingénierie : Agrithermic, AHCS, Maitrea, Equinov, BHC Energy, CarbonSync, Enea, Greenflex, Tell Elevage, Aponergy, DB consulting | Informier sur les meilleures solutions techniques | acquis | participer | ressources |
| Cabinets comptables : CER France Finistère, COGEDIS | Aider à définir les plans de financement. | acquis | participer | expertise, ressources |
| Fournisseurs et distributeurs d'énergies : Agregio, AIR LIQUID E, EDF, Primagaz, EN GIE, Enedis, GRDF, GRTgaz, RedéoEnergie | Faciliter l'accès aux énergies | discussion | participation | ressources |

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--|--|--|---|-----------------------|
| s, Naturgy, Molgas Energia | | | | |
| Associations spécialisées : ALOEN, AMORCE, AILE, Emergence | Aider à la recherche de subventions | acquis | en cours | expertise, ressources |
| Entreprises : Barillec, Cool Roof, Compte.R, Entech, Squiban, Quénéa Energies Renouvelables, ARMOR, Clarke Energy, CMF groupe, Naoden, Minigreenpower, Fertigaz, Eneria, Eiffage Energie Systèmes, Coria, Dalkia smart Buildings, Eiffage Energie systèmes | Informar sur les meilleures solutions techniques | discussion | participation | expertise, ressources |
| Producteurs d'énergies : Cogelan, Nass&Wind, newHeat | Rapporter des retours d'expériences | acquis | en cours | expertise |
| Droit : Fidal | Accompagner le montage juridique des projets | discussion | en cours | expertise |
| Autres : Gaec de l'avel, HoSt, Légumes de France, Ohwood, Saint-Gobain Glass | Participer aux travaux du groupe d'expert | acquis | participation | ressources |
| Carbogreen | Réaliser les pré-études technico économiques des projets envisagés | acquis | Au fur et mesure des besoins | expertise |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|---------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | personnel de statut privé | 0 | 24000 | 24000 | 24000 |

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|---|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | achats d'études et de prestations de services | 0 | 20000 | 20000 | 20000 |
| fonctionnement | Frais de missions | 0 | 2000 | 2000 | 2000 |
| fonctionnement | Frais d'organisation | 0 | 333 | 333 | 333 |
| fonctionnement | Publications, relations publiques | 0 | 10000 | 10000 | 10000 |
| | TOTAL : | | 56 333€ | 56 333€ | 56 333€ |
| | BUDGET TOTAL : | 168 999 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|----------------------------|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| ademe | | appel à projet aide au changement de comportement | 0 | 28167 | 28167 | 28167 | Validé sans réserve |
| acteursocioeco | | autofinancement | 0 | 28166 | 28166 | 28166 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | 56 333€ | 56 333€ | 56 333€ | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 168 999 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|-----------|
| BUDGET prévisionnel | 168 999€ |
| Financements acquis | 168 999 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|--|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | 1 | | |
| | Réalisé | | | | | |
| surface de production couverte en énergie renouvelable (%) | Objectif | | | | | |
| | Réalisé | | | | | |
| Nombre d'adhérents maintenus (adhérents) | Objectif | | | | 120 | |
| | Réalisé | 120 | | | | |
| Nombre d'emplois maintenus (emplois maintenus) | Objectif | | | | 2500 | |
| | Réalisé | 2500 | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest Forum de l'économie circulaire

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

G4DEC, service intercommunautaire d'économie circulaire : CCPA, CCPI, CLCL, CCPLD

Description courte

rendez-vous de des entreprises et collectivités pour échanger autour d'ateliers et participer à une bourse d'échange de matériaux

Description longue

Dans le cadre de l'appel à projet Territoire Econome en Ressources, porté par l'ADEME Bretagne, le G4DEC déploie un plan d'action triennal, composé d'accompagnements individuels et d'actions collectives. Le forum de l'économie circulaire est le rendez-vous de fin d'année des entreprises et collectivités du territoire ainsi que des partenaires pour échanger autour de l'économie circulaire, bénéficier d'une conférence thématique ainsi que des ateliers et participer à une bourse d'échange de matériaux.

L'accompagnement des entreprises et des collectivités, dans le cadre du G4DEC a pour double objectif de réduire le déchet à la source et de créer des synergies de territoire. Les chargées de mission identifient tout au long de l'année les besoins et les ressources des structures du territoire et alimentent la plate-forme informatique dédiée (MyUpcyclea). Il est toutefois important de réunir l'ensemble

des acteurs du territoire autour du sujet de l'économie circulaire et leur présenter les innovations, bonnes pratiques de leurs confrères mais également les faire se rencontrer pour créer de nouvelles synergies. Le forum s'articule en plusieurs temps forts :

- Conférence et table ronde le matin
- Déjeuner zéro déchet
- Ateliers thématiques au choix
- Bourse d'échange de matériaux

En 2019, il est organisé sur le territoire de la CCPA. Les autres éditions seront organisées sur les autres EPCI du territoire.

Tags

#Ecologie industrielle et économie collaborative #Economie verte et circulaire
 #Gestion, valorisation des déchets, réemploi #Diminuer la production de déchets, favoriser l'économie circulaire et gérer les ressources naturelles de façon durable
 #Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Favoriser la consommation et les pratiques responsables

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|---|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| organisation du séminaire du 10 décembre 2019 | | | | | | | | | | |
| organisation du séminaire du 2020 | | | | | | | | | | |
| organisation du séminaire du 2021 | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|---|---|--|---|------------|
| Club Développement durable 29 | mobilisation des entreprises et communication | acquis | . | ressources |
| chambres consulaires (CCI métropolitaine Bretagne ouest, CMA, chambre d'agriculture) | mobilisation des entreprises et communication | acquis | . | ressources |
| Intervenants (région Bretagne, Ener'gence, Genêts d'Or, Guyot environnement, Crédit Agricole) | intervention | acquis | . | expertise |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | intervenants | 2500 | 2500 | 2500 | 0 |
| fonctionnement | Frais d'organisation | 9500 | 9500 | 9500 | 0 |
| fonctionnement | communication | 1500 | 1500 | 1500 | 0 |
| | TOTAL : | 13 500€ | 13 500€ | 13 500€ | |
| | BUDGET TOTAL : | 40 500 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| colfinancement | | autofinancement | 7500 | 7500 | 7500 | | Validé sans réserve |
| ademe | | territoire | 6000 | 6000 | 6000 | 0 | Validé sans |

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------|
| | | économise en ressources | | | | | réserve |
| | | TOTAL : | 13 500€ | 13 500€ | 13 500€ | | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 40 500 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|----------|
| BUDGET prévisionnel | 40 500€ |
| Financements acquis | 40 500 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | | | |
| | Réalisé | | | | | |
| nombre d'entreprises présentes (nombre) | Objectif | | 150 | | | |
| | Réalisé | | | | | |
| nombre de communes présentes (nombre) | Objectif | | 35 | | | |
| | Réalisé | | | | | |
| nombre de synergies créées/ bourse d'échanges (.) | Objectif | | 10 | | | |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest
Eco'Defi 2020

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

G4DEC, service intercommunautaire d'économie circulaire : CCPA, CCPI, CLCL, CCPLD

Description courte

accompagner les TPE d'un territoire pour qu'elles mettent en place au des actions concrètes en faveur du développement durable

Description longue

Dans le cadre de l'appel à projet Territoire Econome en Ressources, porté par l'ADEME Bretagne, le G4DEC déploie un plan d'action triennal, composé d'accompagnements individuels et d'actions collectives. En 2020, le G4DEC lance, en collaboration avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat, un Eco'Défi. 15 entreprises seront accompagnées dans le cadre de ce dispositif sur l'année 2020. En cas de dépassement du quota, l'accompagnement des entreprises supplémentaires sera à financer à 100% par les EPCI.

Le réseau des Métiers s'investit depuis 2001 auprès des artisans bretons, à travers son programme régional Envir'A, pour les accompagner vers de meilleures pratiques environnementales. Ce programme est co-financé par le réseau des Métiers, l'Ademe et le Conseil régional de Bretagne.

Eco-défis vise à accompagner les TPE d'un territoire pour qu'elles mettent en place au des actions concrètes en faveur du développement durable puis à les valoriser grâce à l'obtention d'un label. Les artisans doivent se positionner sur 3 défis, parmi une liste de 43 défis, classés en 6 thématiques : déchets (gestion et prévention), énergie, produits, transports, eau, sociétal et durable

Ils auront environ 3 à 4 mois maximum pour relever les défis choisis. A l'issue de cette période, sur présentation de justificatifs et après validation par un comité technique d'attribution, le label «Eco-défis des Commerçants et Artisans » leur sera délivré lors d'un évènement de remise des labels.

Pour 2020, l'objectif du réseau des Métiers est d'accompagner dans ce dispositif 15 artisans par territoire sur un territoire par département. Le G4DEC, qui regroupe 4 territoires sur un département et donc potentiellement 60 entreprises accompagnées, souhaite également postuler pour les éditions 2021 et 2022.

Tags

#Ecologie industrielle et économie collaborative #Economie verte et circulaire
#Gestion, valorisation des déchets, réemploi #Diminuer la production de déchets, favoriser l'économie circulaire et gérer les ressources naturelles de façon durable
#Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables #Favoriser la consommation et les pratiques responsables

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|----------------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| accomap gnement des entr eprises | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|---|---|--|---|----------------------|
| 4 EPCI du G4DEC | Financement et mobilisation des entreprises du territoire | acquis | . | financeur,ressources |
| CRMA | Accompagnement des entreprises, réalisation des diagnostics | acquis | . | expertise |
| CMA29 | mobilisation des entreprises | acquis | . | expertise |
| CCI métropolitaine Bretagne ouest | mobilisation des entreprises | acquis | . | expertise |
| Unions commerciales et fédérations professionnelles | mobilisation des entreprises | adiscuter | . | ressources |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|--------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | ingénierie | 0 | 1155 | 1155 | 1155 |
| fonctionnement | accompagnement des entreprises | 0 | 10890 | 10890 | 10890 |
| fonctionnement | outils de communication | 0 | 1710 | 1710 | 1710 |
| fonctionnement | soirée de remise | 0 | 1155 | 1155 | 1155 |
| fonctionnement | frais externes | 0 | 3000 | 3000 | 3000 |
| | TOTAL : | | 17 910€ | 17 910€ | 17 910€ |
| | BUDGET TOTAL : | 53 730 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| colfinancier | | autofinancement | 0 | 1500 | 11970 | 11970 | Validé sans réserve |
| acteursocioeco | | CMA29/CRMA | 0 | 5940 | 5940 | 5940 | Validé sans réserve |
| ademe | | Envir'a | 0 | 10470 | 0 | 0 | Validé sans |

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------|
| | | | | | | | réserve |
| | | TOTAL : | | 17 910€ | 17 910€ | 17 910€ | |
| | FINANCEMENT TOTAL : | 53 730 € | | | | | |

EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|----------|
| BUDGET prévisionnel | 53 730€ |
| Financements acquis | 53 730 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | | | |
| | Réalisé | | | | | |
| nombre d'entreprises participantes (.) | Objectif | | | 15 | | |
| | Réalisé | 0.0 | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de CTE du Pays de Brest

Etude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local

Rattachée à l'orientation :

Structures Porteuses

Pôle métropolitain du Pays de Brest

Description courte

benchmark national et étude approfondie pour déterminer l'opportunité et la manière de mettre en place concrètement un fonds carbone local

Description longue

Lancement d'un benchmark national sur le sujet des fonds carbone. Le Pays de Brest, ainsi que plusieurs autres territoires engagés dans des démarches CTE (Pays d'Arles et Pays du Mans), souhaitent travailler à la mise en place d'un fonds carbone local. Dans un esprit de coopération et de mutualisation interCTE, il est proposé que le CEREMA réalise une étude de benchmark sur les fonds carbone afin d'en faire profiter les territoires intéressés. Après cette première phase de Benchmark, le Pays de Brest et le Pays du Mans vont engager une étude approfondie pour déterminer l'opportunité et la manière de mettre en place concrètement un fonds carbone local sur les deux territoires.

Benchmark sur les fonds carbones en coopération avec le pays d'Arles et le Pays du Mans

- Identification des méthodes et dispositifs existants pour évaluer le

stockage carbone par les différentes surfaces au sol (forêts, systèmes bocagers, zones humides...)

- benchmark des bonnes pratiques de fonds carbonés locaux
- Identification des outils utilisés (approche juridique notamment)
- Echanges techniques avec un territoire expérimental
- Appui à l'élaboration d'un cahier des charges pour les phases suivantes

Lancement d'une étude d'opportunité en coopération avec le Pays du Mans

- Etat des lieux local des surfaces pouvant générer du stockage carbone (cartographie précise)
- Identification des acteurs pouvant être impliqués dans la démarche puis entretiens pour identifier les besoins, motivations, freins...
- Définition d'axes d'interventions prioritaires par rapport aux deux points précédents
- Visite de terrain sur un territoire pilote avec les acteurs ciblés
- Définition d'une feuille de route précise pour chaque territoire : conditions d'organisation du marché carbone local (gouvernances, pilotage, structure juridique, moyens...)

Tags

#Sensibilisation et animation de la transition #Services aux territoires et citoyens
#Réduire les émissions de GES et atténuer le changement climatique #Lutte contre le changement climatique #Renforcer la résilience du territoire et s'adapter au changement climatique

Attentes vis à vis du CTE

CALENDRIER

| Actions | 1er Sem 2018 | 2ème Sem 2018 | 1er Sem 2019 | 2ème Sem 2019 | 1er Sem 2020 | 2ème Sem 2020 | 1er Sem 2021 | 2ème Sem 2021 | 1er Sem 2022 | 2ème Sem 2022 |
|------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Lancement du benchmark | | | | | | | | | | |
| Etude d'opportunité | | | | | | | | | | |

LES PARTENAIRES ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

| Qui... | ...s'engage à quoi... | A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? | Prochaine étape / action à entreprendre | Role ? |
|--------------|---|--|---|--------|
| Pays d'Arles | coopération sur la phase benchmark | discussion | . | |
| Pays du Mans | Coopérer sur la phase de benchmark et sur la réalisation de l'étude d'opportunité | discussion | . | |
| CEREMA | réalisation du benchmark | discussion | . | |

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Nature de l'action | Poste de dépense | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) |
|--------------------|---------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| fonctionnement | Benchmark | 0 | 10000 | 0 | 0 |
| fonctionnement | étude d'opportunité | 0 | 0 | 30000 | 0 |
| | TOTAL : | | 10 000€ | 30 000€ | |
| | BUDGET TOTAL : | 40 000 € | | | |

PLAN DE FINANCEMENT

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| cerema | | . | 0 | 5000 | 0 | 0 | Validé sans réserve |
| ademe | | . | 0 | 0 | 15000 | 0 | Validé sans réserve |
| colfinanceur | | autofinancement | 0 | 5000 | 6000 | 0 | Validé sans réserve |
| europe | | LEADER coopération | 0 | 0 | 9000 | 0 | Validé sans réserve |
| | | TOTAL : | | 10 000€ | 30 000€ | | |
| | FINANCEM | 40 000 € | | | | | |

| Type de Financement | Quel Financier | Fonds, enveloppe ou budget mobilisé | 2019 (euros HT) | 2020 (euros HT) | 2021 (euros HT) | 2022 (euros HT) | Statuts |
|---------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------|
| | ENT TOTAL | | | | | | |

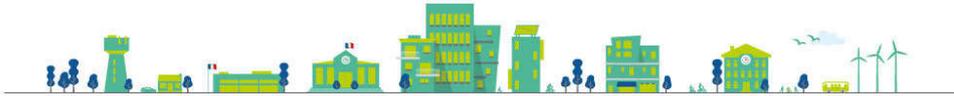
EQUILIBRE BUDGETAIRE

100% complet

| | |
|---------------------|----------|
| BUDGET prévisionnel | 40 000€ |
| Financements acquis | 40 000 € |
| Delta | 0 € |

RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION

| Indicateur | Objectif / Réalisé | Réf. 2018 | Résultat 2019 | Résultat 2020 | Résultat 2021 | Résultat 2022 |
|---|--------------------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Création d'emploi (Nombre d'emplois en ETP) | Objectif | | | | | |
| | Réalisé | | | | | |



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE pour le territoire du Pays de Brest

Annexe 3 – Contributions des établissements publics et opérateurs

3-1 ADEME

Dans le cadre du contrat de transition écologique (CTE) du Pays de Brest et de la charte partenariale signés le 20 février 2020, l'établissement public ADEME, signataire de la présente annexe 3 du CTE s'engage pour la réussite collective de la transition écologique à l'échelle de ce territoire. A cette fin, conformément aux axes thématiques et orientations du CTE, il contribue directement¹ à un ensemble d'actions référencé ci-après.



I – Le signataire

Nom et Prénom : PETITJEAN Gilles

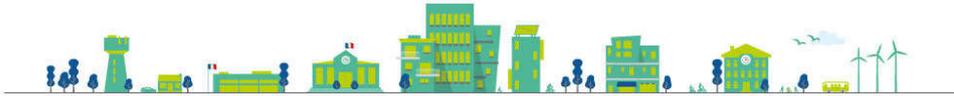
Fonction dans l'organisme : Directeur Régional Bretagne

Contact email : gilles.petitjean@ademe.fr

Contact téléphonique : 02 99 85 87 00

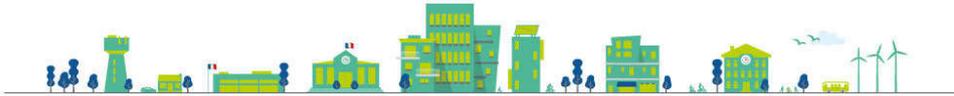


1 En rapport avec les objectifs, obligations et engagements propres à chaque action, dans le respect des procédures internes de validation par les instances décisionnelles de l'organisme



II – Présentation de l'établissement

| | |
|--|---|
| <p>Présentation générale</p> | <p>L'ADEME est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de la Transition écologique et solidaire et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.</p> <p>L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.</p> <p>L'Agence aide en outre au financement de projets - de la recherche à la mise en œuvre - et ce, dans tous ses domaines d'intervention.</p> <p>En France métropolitaine comme en outre-mer, les collaborateurs de l'ADEME mettent ainsi leurs expertises au service des citoyens, des territoires et des acteurs économiques pour créer les conditions d'un changement des comportements, aujourd'hui indispensable. Cette expertise repose sur une collaboration et une interaction permanentes des équipes techniques du siège et des directions régionales.</p> |
| <p>Axes stratégiques et objectifs structurants de l'opérateur</p> | <p>Les orientations stratégiques de l'ADEME pour la période 2016-2019 sont définies au travers d'un Contrat d'Objectifs et de Performance signé avec l'Etat et s'organisent autour de 3 grands enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le déploiement de la transition énergétique et écologique ; - Innover et préparer l'avenir de la transition énergétique et écologique ; - Contribuer à l'expertise collective pour la transition énergétique et écologique. <p>Par ailleurs, l'ADEME a adopté en 2018 sa stratégie Collectivités. Fruit d'une large concertation, l'ambition de l'ADEME est de contribuer à élargir la mobilisation des collectivités pour accélérer la Transition Ecologique et Energétique et imaginer les voies de demain en adoptant une vision plus transversale et interdisciplinaire. Face à ce défi, l'ADEME cible prioritairement son intervention vers les Régions et les intercommunalités en s'appuyant sur un principe de confiance réciproque fondé sur un accompagnement incitatif et partenarial.</p> <p>Parallèlement, l'ADEME souhaite renforcer ses collaborations avec les nombreux partenaires de la TEE qui, chacun à leur niveau, détiennent une partie des réponses et des solutions attendues par les collectivités (réglementaires, techniques, financières), mais aussi des outils de pilotage, de prospective... Enfin, l'ADEME entend clarifier et adapter son offre d'accompagnement, davantage basée sur la coconstruction et qui tient compte de la diversité des territoires.</p> <p>Cette approche trouve notamment une concrétisation dans les contrats de transition écologique initiés par le secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire.</p> |



III – Description générale des moyens apportés par l’opérateur au titre du CTE

L’ADEME collabore depuis longtemps avec les collectivités, ses directions régionales sont associées à la réflexion et l’élaboration des CTE en mobilisant la capacité d’expertise de ses collaborateurs et ses systèmes d’aides qui s’articulent autour de 4 grands axes :

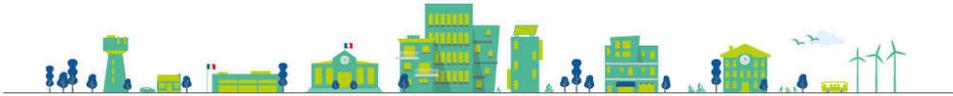
- Les aides à la connaissance
- Les aides à la réalisation
- Les aides au changement de comportement
- Les contrats d’objectifs.

Il est à noter que, sauf mention explicite, les contributions financières inscrites dans les fiches-actions ne valent pas engagement contractuel de la part de l’ADEME. En effet, elles restent conditionnées à la disponibilité budgétaire et au respect des conditions et modalités d’attribution y afférentes, notamment en termes d’instruction et de comitologie.

IV – Contribution financière aux actions du CTE²

| Numéro de l’action | Intitulé de l’action Montant prévisionnel (€ HT) | 2020 | 2021 | 2022 | Contribution totale | Pourcentage du montant total de l’action |
|--------------------|---|--------|--------|--------|---------------------|--|
| Action n°1 | Plateforme locale de la rénovation énergétique de l’habitat | 27.700 | | | 27.700 | 3% |
| Action n°3 | Etude de planification énergétique Sur le Pays de Brest | 42.000 | | | 42.000 | 23,3% |
| Action n°4 | Projet de création d’un réseau de chaleur bois sur le technopôle Brest Iroise, à Plouzané | | 2,15M€ | 2,15M€ | 4,3M€ | 61% |

² Pour chaque fiche action pour laquelle une aide de l’ADEME est possible, celle-ci ne sera définitivement apportée qu’après instruction et revalidation du montant exact (en particulier quand le montant total n’est pas détaillé et donc son éligibilité complète incertaine).



| Numéro de l'action | Intitulé de l'action Montant prévisionnel (€ HT) | 2020 | 2021 | 2022 | Contribution totale | Pourcentage du montant total de l'action |
|--------------------|--|---------|--------|---------|---------------------|--|
| Action n°5 | Chaudière bois pour serres, À Lampaul-Plouarzel | 581.848 | | | 581.848 | 36% |
| Action n°6 | Etude de faisabilité d'autoconsommation collective sur la zone d'activités de Kervandez, À Crozon | 28.000 | | | 28.000 | 70% |
| Action n°7 | Economies d'énergies Et énergies renouvelables, Hypermarché Leclerc de Crozon | | 9.000 | 160.000 | 169.000 | 6,7% |
| Action n°8 | Mobilisation citoyenne sur les transitions dans le Pays de Brest | | 51.500 | 51.500 | 103.000 | 30% |
| Action n°9 | Animation d'un groupe d'expert pour la transition énergétique dans les serres maraîchères | 28.167 | 28.167 | 28.167 | 84501 | 50% |
| Action n°10 | Forum de l'économie circulaire | 12.000 | 6.000 | | 18.000 | 44,5% |
| Action n°11 | Eco'Defi 2020 | 10.470 | | | 10.470 | 19,5% |
| Action n°12 | Etude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local | | 15.000 | | 15.000 | 37,5% |
| TOTAL | | 730 k€ | 2,26M€ | 2,39M€ | 5,38M€ | 41% |

Pour les fiches action 1, 3, 8, 11, l'aide est considérée comme acquise.

Pour les fiches action 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, une demande d'aide doit être formulée et l'aide ne sera apportée qu'après instruction et revalidation du montant exact.





V – Autres contributions

| Numéro de l'action | Intitulé de l'action | 2020 | 2021 | 2022 | Total |
|--|-------------------------------|------|------|------|-------|
| Suivi global : COPIL, COTECH, suivi des actions | Ressources humaines affectées | 10 | 10 | 10 | 30 |

VI – Observations complémentaires et facteurs initiaux de réussites

Compte tenu de la pertinence et de l'impact environnemental des actions proposées, l'ADEME entend, au travers de la signature de ce CTE, mobiliser des moyens humains internes nécessaires au suivi des différentes actions.

Si les fiches actions annexées au présent CTE indiquent des estimations de financements demandées à l'ADEME, la mobilisation effective de ces demandes de financement se concrétisera sous réserve des règles générales de l'ADEME et d'une sollicitation formelle des porteurs de projet de gré à gré ou via la candidature aux Appels à projets de l'ADEME <https://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets>.

En complément des fiches actions annexées au CTE, l'ADEME examinera la possibilité de contribuer aux nouvelles actions proposées au fil de l'eau.

| | |
|-------|--|
| A xx, | |
|-------|--|



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

pour le territoire du Pays de Brest

Annexe 3 – Contributions des établissements publics et opérateurs



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

3.2. CAISSE DES DEPOTS – BANQUE DES TERRITOIRES

Dans le cadre du contrat de transition écologique du territoire du Pays de Brest, la Caisse des Dépôts – Banque des Territoires s’engage à faciliter la réussite de la démarche collective de transition écologique initiée à l’échelle de ce territoire, en contribuant aux actions référencées, sous réserve de l’atteinte de leurs objectifs, du respect des obligations et engagements en lien avec elles et de la conformité avec ses procédures internes et de la validation par ses instances décisionnelles.

I – PRESENTATION DE LA CAISSE DES DEPOTS – BANQUE DES TERRITOIRES

| | |
|--|--|
| Présentation de la Banque des Territoires | <p>Le groupe Caisse des Dépôts est organisé autour de cinq métiers :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le financement des entreprises- La gestion d'actifs- Les retraites et la formation professionnelle- Les filiales et participations- La Banque des Territoires <p>La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays : la Caisse des dépôts assure ses missions d'intérêt général en appui des politiques publiques nationales et locales, notamment au travers de sa direction Banque des Territoires. La Banque des Territoires est un de ces cinq métiers, à destination de ses clients territoriaux.</p> <p>Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour le client, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle accompagne les acteurs locaux en poursuivant l'objectif de rendre les territoires plus attractifs, plus inclusifs, plus durables et plus connectés.</p> <p>Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.</p> <p>La Banque des Territoires est également une marque déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.</p> <p>La Banque des Territoires a pour mission de conseiller les collectivités pour accompagner leurs stratégies de développement et de financer leurs projets d'investissement, soit par des prêts de long-terme, soit par des prises de participation aux côtés de partenaires publics et privés.</p> <p>Dans le cadre de ses missions, elle intervient pour compte propre ou pour compte de tiers via la gestion de mandats, dont ceux du Programme d'investissement d'avenir. Elle intervient en ingénierie, en financement, notamment via les prêts sur fonds d'épargne et en investissements en fonds propres. Ces outils ont vocation à permettre l'émergence de projets locaux à forte valeur sociale, économique et écologique.</p> <p>Les filiales de la Caisse des Dépôts interviennent dans divers secteurs d'activités concurrentielles ; notamment : le transport, la construction et</p> |
|--|--|

| | |
|---|---|
| | l'immobilier, le logement, le conseil et l'ingénierie, le financement des entreprises, les loisirs et le tourisme, la protection de la biodiversité. |
| Modalités d'intervention de la Banque des Territoires | <p>La Banque des Territoires intervient sur trois métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Conseiller</u> : la Banque des Territoires mobilise son ingénierie interne et/ou ses crédits d'ingénierie afin d'accompagner les acteurs locaux dans la formalisation et le montage de leurs projets. • <u>Financer</u> : la Caisse des Dépôts - Banque des Territoires propose des financements adaptés aux projets locaux, qu'il s'agisse de prêts, d'investissements en fonds propres, et de services bancaires. • <u>Opérer</u> : La Banque des Territoires agit en son nom et pour le compte de l'Etat dans le cadre du déploiement de certains dispositifs du Programme d'Investissements d'Avenir. |
| Missions spécifiques en matière de transition écologique | <p>La transition écologique et énergétique (TEE) est l'un des grands axes d'intervention de la Banque des Territoires.</p> <p>Son action s'inscrit notamment dans le cadre du « Grand Plan d'Investissement » (GPI) pour lequel elle mobilise des dispositifs innovants sur ses fonds propres (intracting, marché de partenariat de performance énergétique) et un prêt spécifique (AMBRE).</p> <p>La TEE est également au cœur des projets développés en propre par la Banque des Territoires, notamment sous forme d'investissement en fonds propres, d'ingénierie et de consignations.</p> <p>Au travers de cette démarche de transition écologique et énergétique, la Banque des Territoires s'intéresse notamment à la production d'énergies renouvelables, à la création de réseaux de production et de stockage de l'énergie, à l'efficacité énergétique des bâtiments publics, ainsi que la mobilité durable.</p> |

II – DESCRIPTION DES MOYENS APPORTES PAR LA CAISSE DES DEPOTS – BANQUE DES TERRITOIRES DANS LE CADRE DU CTE

La Banque des Territoires contribuera à la réussite du CTE du territoire du Pays de Brest en proposant aux acteurs de ce dernier :

- *Un accompagnement en ingénierie*
- *Des financements sous forme de prêts*
- *Des investissements en fonds propres*
- *Une mobilisation de l'expertise des filiales du Groupe Caisse des Dépôts par les acteurs du CTE.*

2.1 / Les crédits d'ingénierie

a) L'ingénierie amont :

La Caisse des Dépôts (CDC) mobilise de l'ingénierie en faveur d'un développement durable des territoires.

Cette ingénierie amont se traduit par :

- la mobilisation d'une ingénierie interne d'accompagnement aux projets. Cette ingénierie interne pourra être mobilisée à la demande des porteurs de projets afin d'aider à la qualification des projets du CTE. Cette ingénierie interne comprendrait, par ailleurs, l'intervention de Territoires Conseils.
- Par la mobilisation de son dispositif d'ingénierie lequel permet à la Caisse des Dépôts de mandater un prestataire d'étude afin de réaliser une étude amont sur le montage du projet.
- Par la mobilisation de crédits d'ingénierie : la Caisse des Dépôts peut étudier dans ce cas le financement d'une étude à hauteur de 50 % maximum du coût TTC de l'étude. Par ailleurs, dans le cadre de la mobilisation de crédits d'ingénierie, la quote-part de financement de la Caisse des Dépôts n'excède pas la quote-part de financement du maître d'ouvrage de l'étude.

b) L'ingénierie de projet

Afin d'étudier sa prise de participation éventuelle dans un projet d'investissement, la CDC peut mobiliser son expertise technique ou des crédits d'ingénierie afin de définir les modalités de réalisation du projet d'investissement.

2.2 / Les prêts aux collectivités locales

La CDC est en mesure d'accompagner les collectivités territoriales signataires du CTE, ou porteuse d'actions dans ce cadre, dans le développement de leurs territoires en leur proposant des solutions de financement pour leurs projets d'investissement structurants : infrastructures, construction et rénovation d'équipements, bâtiments publics, rénovation urbaine, habitat spécifique, maîtrise foncière.

Ses prêts s'adressent à l'ensemble des collectivités ainsi qu'à leurs groupements (EPCI, syndicats mixtes) et établissements rattachés. Ils sont également ouverts aux opérateurs intervenant pour le compte des collectivités, entreprises publiques locales et établissements publics fonciers.

Ses prêts ont de nombreux atouts :

- Un modèle unique qui transforme en toute sécurité une partie de l'épargne populaire (Livret A, Livret de Développement Durable et Livret d'Epargne Populaire) en prêts.
- Des durées adaptées aux projets, de long et très long terme (jusqu'à 40 ans)
- Des conditions de taux avantageuses modulées en fonction du caractère environnemental ou social des projets
- Des prêts adaptés à la diversité des investissements du secteur public local

2.3 / Les investissements en fonds propres

La CDC accompagne la relance de l'investissement local en soutenant les projets d'intérêt général, indispensables à l'attractivité et à la compétitivité des territoires.

Ainsi, lorsque les collectivités signataires souhaitent l'émergence sur leurs territoires de projets structurants portés par des investisseurs privés, elles peuvent solliciter la Caisse des Dépôts pour étudier une prise de participation dans le véhicule d'investissement envisagé.

La Caisse des Dépôts investit annuellement près de 1 milliard d'euros, toutes thématiques confondues.

Elle intervient en fonds propres en direct ou de manière intermédiée dans des sociétés *ad hoc*.

Elle se positionne comme actionnaire minoritaire, en partenariat avec d'autres co-investisseurs privés. Elle mobilise également d'autres ressources (subventions, crédits bancaires...) pour générer un effet de levier significatif.

Dans ce domaine de la transition énergétique et écologique, elle investit dans plusieurs types de projets :

a) La production et le transport d'énergie

Elle accompagne le développement d'un système énergétique décarboné et plus décentralisé, piloté par les collectivités territoriales, sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie (production, transport, distribution, stockage).

b) Les mobilités durables

Elle intervient auprès des **opérateurs de services et systèmes de mobilité** qui participent à la généralisation de modes de transport durables (intermodalité, transports en commun, à la demande, covoiturage...) ou à des solutions innovantes (stationnements intelligents, recharges pour véhicules électriques...)

c) L'efficacité énergétique des bâtiments publics :

Le Grand Plan d'Investissement prévoit un financement de la rénovation thermique des bâtiments publics à hauteur de 4,8 milliards d'euros, dont 3 milliards d'euros pour la **rénovation thermique des bâtiments des collectivités territoriales**.

Dans ce cadre national, la Caisse des Dépôts mobilisera **500 millions d'euros en fonds propres** pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics.

2.4 / L'intervention des filiales du groupe Caisse des Dépôts

Plus largement et au-delà de l'établissement public, les collectivités territoriales signataires du CTE pourront solliciter, dans le respect des réglementations de mise en concurrence en vigueur,

l'intervention des filiales du Groupe Caisse des Dépôts, structures juridiques indépendantes, intervenant dans le domaine de la transition écologique, comme :

- Transdev et Egis dans l'apport de solutions opérationnelles.
- CDC Biodiversité,
- I4CE - Institute for Climate Economics (institut dédié à la recherche sur l'économie du climat, fondé en juillet 2015 par la [Caisse des dépôts](#) et l'[Agence française de développement](#)),
- La Société Forestière.

III - CONTRIBUTION THEMATIQUE DE LA CAISSE DES DEPOTS – BANQUE DES TERRITOIRES AUX DIFFERENTES ACTIONS DU CTE :

Compte tenu des fiches actions et projets annexées, la Caisse des Dépôts mettra en exergue un accompagnement spécifique des partenaires du CTE sur les thématiques suivantes :

Fiche-action : Etude de planification énergétique sur le Pays de Brest

La Caisse des Dépôts consciente de l'enjeu de la planification dans le déploiement d'infrastructures d'ENR dans les territoires s'engage à co-financer l'étude de planification énergétique sur le Pays de Brest à hauteur de 41 000 €.

Fiche-action : Etude de faisabilité d'autoconsommation collective sur la zone d'activités de Kerdanvez

La Caisse des Dépôts, consciente du besoin de lever les freins techniques et de gouvernance pour permettre le déploiement des projets d'autoconsommation collective, s'engage à co-financer l'étude de faisabilité d'autoconsommation collective à hauteur de 6 000 €.

Fiche-action : Projet de création d'un réseau de chaleur bois sur le technopôle Brest Iroise à Plouzané

L'offre de la Banque des Territoires a pour vocation de susciter l'accélération et le développement des EnR ainsi que du déploiement de la mobilité décarbonée. C'est pourquoi, l'effet levier de la Banque des Territoires en investissement sur fonds propres, ou en prêt, pourra être recherché par les opérateurs impliqués dans ces projets, en fonction du degré de maturité et du champ d'intervention des projets.

Fiche-action : Etude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local

La Banque des Territoires, est partie prenante du groupe de réflexion inter CTE sur la Compensation Carbone. A ce titre, elle participera au financement d'une étude juridique mutualisée avec les territoires CTE engagés dans une démarche de compensation carbone sur la mise en place d'un dispositif de compensation carbone territorial. Cette participation sera précisée en phase deux, suivant la réalisation du benchmark piloté par le CEREMA.

IV – OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

- Compte tenu de la maturité des actions proposées, la CDC entend, au travers de la signature de ce CTE, mobiliser l'ingénierie interne nécessaire afin de contribuer à la qualification des projets, préalable nécessaire à l'engagement de financements d'accompagnement.
- Si certaines fiches actions ou projets annexées au présent CTE indiquent des estimations de financements demandées à la Caisse des Dépôts, elles n'engagent pas la Caisse des Dépôts. Il est rappelé que la mobilisation effective de ces demandes en financement se concrétisera sous réserve d'une sollicitation formelle du maître d'ouvrage de l'action et d'un accord du comité d'engagement compétent de la Caisse des Dépôts – Banque des Territoires.

- En complément des fiches actions ou projets annexées au CTE, la Caisse des Dépôts – Banque des Territoires examinera la possibilité de contribuer aux nouvelles actions proposées au fil de l'eau.



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE pour le territoire du Pays de Brest

Annexe 3 – Contributions des établissements publics et opérateurs

3-3 Cerema

Dans le cadre du contrat de transition écologique (CTE) du Pays de Brest, l'établissement public Cerema, signataire de la présente annexe 3 du CTE, s'engage pour la réussite collective de la transition écologique à l'échelle de ce territoire. A cette fin, conformément aux axes thématiques et orientations du CTE, il contribue à l'actions référencée ci-après, en lien avec trois autres territoires signataires de CTE.



I – Le signataire

Nom et Prénom : Villemaud Jean-Christophe

Fonction dans l'organisme : Directeur du Cerema Ouest

Contact email : jean-christophe.villemaud@cerema.fr

Contact téléphonique : 02 40 12 83 00



II – Présentation de l'établissement

| | |
|---|--|
| Présentation générale | <p>Le Cerema est l'établissement public de référence pour développer et capitaliser l'expertise publique en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique.</p> <p>Il offre une expertise pointue dans 6 domaines d'activité : ingénierie des territoires – performance et gestion patrimoniale des bâtiments – mobilités – infrastructures de transport – environnement et risques – mer et littoral.</p> <p>L'action du Cerema a pour fil conducteur la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.</p> |
| Axes stratégiques et objectifs structurants de l'opérateur | <p>Centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques pluridisciplinaires, le Cerema apporte son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques au service des territoires.</p> <p>Il intervient en appui direct auprès des services de l'Etat, des collectivités et des entreprises (pré-AMO, AMO, missions opérationnelles spécifiques...).</p> <p>Il développe, expérimente et diffuse des solutions innovantes.</p> <p>Fort d'une présence sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'une connaissance historique des problématiques et contextes locaux, le Cerema est résolument engagé dans le défi du développement durable des territoires, pour élaborer les politiques publiques de demain.</p> |



III – Description générale des moyens apportés par l'opérateur au titre du CTE

Le Cerema accompagnera le Pays de Brest afin de préfigurer la mise en place d'un dispositif local de fond carbone volontaire. L'objectif, in fine, est de créer une incitation financière à destination des acteurs locaux pour encourager les choix et pratiques allant vers la sobriété carbone, le stockage carbone et la protection de l'environnement au sens large.

La démarche du territoire se structure en 3 phases

L'action inscrite à ce stade au CTE ne concerne que la phase 1. Les phases 2 et 3 feront l'objet de fiches en fonction des résultats de la phase 1. Le financement des phases 2 et 3 sera consolidé courant 2020.

Afin de diminuer les efforts financiers des territoires, le Cerema mutualisera ses moyens techniques pour une étude commune aux Pays de Brest, du Mans, d'Evian Vallée d'Abondance et d'Arles.



IV – Contribution financière aux actions du CTE¹

| Numéro de l'action | Intitulé de l'action Montant prévisionnel (€ HT) | 2020 | 2021 | 2022 | Contribution totale | Pourcentage du montant total de l'action |
|--------------------|---|------|------|------|---------------------|--|
| Action n°12 | Etude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local | 5000 | | | 5000 ² | 50,00 % |



1

- la contribution du Cerema s'entend en équivalent temps-plein, pris en charge par l'établissement au titre de sa subvention pour charge de service public

2

- la contribution du Cerema équivalente à la contribution du Pays de Brest équivaut à 5 000 €. Elle s'élève à 20 000 € pour l'étude mutualisée à l'échelle des 4 CTE concernés.

| | |
|-------|--|
| A xx, | |
|-------|--|

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

pour le territoire du Pays de Brest

Annexe 4 – Tableau de synthèse

| | Nom Action | Porteurs | Somme des dépenses | Fonctionnement | Investissement | Financements validés | Acteur socio-économique | Communes - intercommunalité-syndicat | Région Bretagne | Europe | Total Etat | ADEME | CEREMA | Banque Des territoires | Programme SARE |
|----|---|---|--------------------|------------------|-------------------|----------------------|-------------------------|--------------------------------------|-----------------|--------------|------------------|-----------|--------|------------------------|----------------|
| 1 | Plateforme locale de la rénovation énergétique de l'habitat | Communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime Communauté de communes du pays d'Iroise Communauté de communes du Pays des Abers Communauté de Lesneven-Côte des Légendes Communauté de communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay Brest Métropole | 899 900 | 899 900 | | 899 900 | | 213 100 | 242 900 | | 443 900 | 27 700 | | | 416 200 |
| 2 | Production d'un cadastre solaire Sur le Pays de Brest | Pôle métropolitain du Pays de Brest | 30 000 | 30 000 | | 30 000 | | 30 000 | | | | | | | |
| 3 | Etude de planification énergétique Sur le Pays de Brest | Pôle métropolitain du Pays de Brest | 180 000 | 180 000 | | 180 000 | | 41 000 | 56 000 | | 88 000 | 42 000 | | 41 000 | |
| 4 | Projet de création d'un réseau de chaleur bois sur le technopôle Brest Iroise, à Plouzané | Brest Métropole | 7 000 000 | | 7 000 000 | 7 000 000 | | 2 700 000 | | | 4 300 000 | 4 300 000 | | | |
| 5 | Chaudière bois pour serres, À Lampaul-Plouarzel | SCEA JEZEQUEL | 1 620 580 | | 1 620 580 | 1 620 580 | 1 038 732 | | | | 581 848 | 581 848 | | | |
| 6 | Etude de faisabilité d'autoconsommation collective sur la zone d'activités de Kervandez, À Crozon | communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime | 40 000 | 40 000 | | 40 000 | | 6 000 | | | 28 000 | 28 000 | | 6 000 | |
| 7 | Economies d'énergies Et énergies renouvelables, Hypermarché Leclerc de Crozon | SAS CROZONDIS | 2 537 000 | | 2 537 000 | 2 537 000 | 2 368 000 | | | | 169 000 | 169 000 | | | |
| 8 | Mobilisation citoyenne sur les transitions dans le Pays de Brest | Pôle métropolitain du Pays de Brest Communauté de communes du pays d'Iroise Communauté de communes du Pays des Abers Communauté de Lesneven-Côte des Légendes Communauté de communes du Pays des Abers communauté de communes de la presqu'île de Crozon Aulne Maritime Brest Métropole Communauté de communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay Communauté de communes du pays d'Iroise | 342 460 | 294 460 | 48 000 | 342 460 | | 102 738 | 136 722 | | 103 000 | 103 000 | | | |
| 9 | Animation d'un groupe d'expert pour la transition énergétique dans les serres maraichères. | Coopérative Maraichère de l'Ouest (SAVEOL) | 168 999 | 168 999 | | 168 999 | 84 498 | | | | 84 501 | 84 501 | | | |
| 10 | Forum de l'économie circulaire | G4DEC, service intercommunautaire d'économie circulaire : CCPA, CCPI, CLCL, CCPLD | 40 500 | 40 500 | | 40 500 | | 22 500 | | | 18 000 | 18 000 | | | |
| 11 | Eco'Defi 2020 | G4DEC, service intercommunautaire d'économie circulaire : CCPA, CCPI, CLCL, CCPLD | 53 730 | 53 730 | | 53 730 | 17 820 | 25 440 | | | 10 470 | 10 470 | | | |
| 12 | Etude d'opportunité sur la mise en place d'un fonds carbone local | Pôle métropolitain du Pays de Brest | 40 000 | 40 000 | | 40 000 | | 11 000 | | 9 000 | 20 000 | 15 000 | 5 000 | | |
| | | | 12 953 169 | 1 747 589 | 11 205 580 | 12 953 169 | 3 509 050 | 3 151 778 | 435 622 | 9 000 | 5 846 719 | | | | |